

Infos Lilas

N° 45 - février 2006

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

DOSSIER

La santé aux Lilas

Perspectives
Banlieues Bleues

Éducation
**L'accueil périscolaire
est renforcé**

Prévention
Paroles d'Alzheimer

Culture
**Les orchestres
du Conservatoire**

Associations
**Le Cercle
généalogique
des Lilas**



**La nouvelle crèche à l'angle
des rues Romain-Rolland et Jean-Yanne**

Banlieues Bleues deux concerts aux Lilas en mars



La 23^e édition du Festival de jazz Banlieues Bleues se déroule du 25 février au 7 avril : 15 villes de Seine-Saint-Denis accueillent 50 groupes pour une programmation de réputation internationale. Aux Lilas, deux concerts seront donnés au Théâtre du Garde-Chasse le 10 mars et au Triton le 16 mars.



Alex Von Schlippenbach

En 2004, Les Lilas s'associaient pour la première fois au Festival Banlieues Bleues avec trois concerts de jazz programmés au Triton. L'expérience était renouvelée en 2005 avec un concert au Théâtre du Garde-Chasse. Cette année, les deux scènes lilasiennes accueillent chacune un concert.

Vendredi 10 mars à 20h30 Au Théâtre du Garde-Chasse

■ 1^e partie

Thomas Heberer, trompette - Dieter Manderscheid, basse : « What a Wonderful World »

■ 2^e partie

Andy Bey quartet
Andy Bey, piano, chant - Paul Meyers, guitare - Kiyoshi Kitagawa, basse - Mark Mc Lean, batterie.

Théâtre du Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris
Rens. : 01 43 60 41 89

Jeudi 16 mars à 21h

Au Triton

Alex von Schlippenbach vu par Jazz 93.

Le Triton

11 bis, rue du coq français
Rens. : 01 49 72 83 13

Xavier Lemette, directeur du Festival, répond aux questions d'Infos Lilas

Banlieues Bleues, c'est une certaine approche de la musique. Qu'est-ce qui a changé en 22 ans d'existence du festival ?

Beaucoup de choses ont changé en 22 ans. La musique d'abord, qui bouge tout le temps, les musiques de jazz en particulier : elles évoluent, peut-être un peu plus vite que les autres, parce qu'elles sont, loin des formatages, l'expression directe des musiciens qui la jouent, et aussi parce qu'elles sont ouvertes sur tous les autres styles musicaux, sur d'innombrables influences culturelles. Banlieues Bleues s'attache justement à porter un regard aigu et grand ouvert sur tous ces changements, ces évolutions, ces nouveaux musiciens, sans oublier les racines et le passé. Le public, bien sûr, change et se renouvelle aussi.

Les Lilas s'associent pour la troisième année consécutive

au festival, que pensez-vous de ce partenariat ?

Banlieues Bleues est né du partenariat de plusieurs villes de Seine-Saint-Denis, qui ont entrepris – il y a plus de 20 ans – de réaliser une idée folle : créer à l'échelle de ce département un grand événement culturel et un temps fort de la vie musicale en France.

Et si désormais la manifestation a une grande notoriété, une reconnaissance et un soutien institutionnel très important, elle vit toujours grâce à l'engagement culturel des villes, qui jouent un rôle précieux dans l'organisation des concerts et des actions musicales.

Deux concerts sont programmés aux Lilas, les 10 et 16 mars prochains. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Le concert au Théâtre du Garde-Chasse devrait réjouir les amateurs de jazz de tous styles, entre une relecture passionnante et très iconoclaste de l'univers de Louis Armstrong, par deux des plus brillants improvisateurs européens, et la prestation d'Andy Bey, sans doute le plus grand chanteur de jazz en activité aujourd'hui, dans l'intimité de son quartette.

Quand au Triton, l'ambiance sera plus « club », mais pas moins relevée...

Banlieues Bleues aux Lilas c'est aussi...

... du cinéma

Dimanche 26 février à 17h30 : projection du documentaire musical « Jungle Blue ». Projection suivie d'une rencontre avec Jacques Goldstein, réalisateur, Xavier Lemette, directeur de Banlieues Bleues et Pascaline Simar, documentariste.

... des rencontres

Banlieues Bleues est aussi l'occasion de rencontres avec les publics, en particulier des actions musicales auprès des jeunes des Lilas.

- Cinq séances de sensibilisation aux rythmes de l'afro beat sont programmées du 13 au 17 février pour 15 à 20 adolescents du Service Jeunesse.

- Une rencontre avec le musicien Seun Kuti et deux de ses musiciens aura lieu le mercredi 22 février.

- L'ensemble Grand Angle du Centre Culturel va, quant à lui, étudier un morceau du trompettiste Thomas Heberer avant la master-class du 23 février.

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, CONSEILLER GÉNÉRAL

Dénaturée par l'État, la décentralisation est désormais réduite à un simple transfert de charges de l'État impécunieux vers des collectivités locales qui ont de plus en plus de difficultés à bâtir leurs budgets annuels.

Dans les communes, les départements et les régions, le savoir faire existe. Ce sont les moyens financiers provenant de l'État qui font cruellement défaut.

Dans un contexte marqué par une dette publique nationale qui avoisine les 70 % du produit intérieur brut, les collectivités territoriales sont aujourd'hui contraintes de compenser les désengagements de l'État : RMI, allocations pour personnes âgées et handicapées, transfert de gestion de voirie et de personnels administratifs et ouvriers et réforme de la taxe professionnelle, pèsent lourdement sur les finances locales. A titre d'exemple, ce sont plus de 100 millions d'euros qui font défaut au Conseil Général de Seine-Saint-Denis pour l'année 2006. Demain, les collectivités locales seront également mises à contribution pour financer le « bouclier fiscal » qui protège les contribuables les plus riches.

En 2002, le gouvernement a réduit le nombre de fonctionnaires de police en Seine Saint-Denis, notamment dans notre commissariat. Il a supprimé la police de proximité qui avait pourtant fait ses preuves. Il a fermé un grand nombre de trésoreries en Ile de France,



dont celle de la rue du Garde-Chasse aux Lilas. Aujourd'hui, il procède à une nouvelle réforme de la taxe professionnelle alors même que la précédente, mal compensée, coûte déjà au bas mot 140 000 euros par an à notre commune....

L'État modifie les règles du jeu en cours de partie : certes, notre ville fait partie des communes qui ont pu obtenir une « dérogation Borloo » au titre des opérations des renouvellement urbain mais nous ignorons quel sera le montant de subvention de l'État pour financer des travaux dans les quartiers des Bruyères, de l'Avenir, ou Sentes-Floral. Alors que le contrat de plan État-Région pour la période 2000 à

« Dans les communes, les départements et les régions, le savoir faire existe. Ce sont les moyens financiers provenant de l'État qui font cruellement défaut. Il est plus que temps aujourd'hui de faire revivre la véritable décentralisation... »

2006 arrive à expiration, rien ne perçoit des intentions de l'État pour les années 2007-2013, pourtant décisives pour le prolongement de la Ligne 11 du métro, par exemple : quelles dotations de l'État ? Y aura-t-il un contrat de plan ? Nul ne le sait.

Il est temps aujourd'hui de casser « l'effet de ciseaux » entre dépenses qui augmentent et recettes de l'État qui diminuent. Il est plus que temps aujourd'hui de faire revivre la véritable décentralisation, celle qui assure l'efficacité dans la gestion locale, celle qui rapproche véritablement les citoyens des décisions locales, celle qui sait préserver l'égalité entre tous les territoires de notre pays.



Vie quotidienne

Assemblée générale des Sans Radio de l'Est parisien aux Lilas

Perturbée par la présence d'antennes émettrices sur les tours Mercuriales de Bagnolet, la réception des stations de Radio France sur la bande FM est partiellement, voire totalement brouillée, dans le secteur compris entre la Porte de Montreuil et la Porte des Lilas. Pas moins de 40 000 foyers sont touchés, sur le territoire des Lilas et des communes alentour (Bagnolet, Romainville, Montreuil Nord et Paris XIX^e). Créée sur une initiative citoyenne, celle de Michel Léon, l'association des Sans radio de l'Est Parisien interpelle depuis plusieurs années le CSA afin de faire respecter le principe de l'égalité d'accès aux services publics, en l'occurrence la réception des stations de radio du service public. A l'occasion de son assemblée générale, le 21 janvier, Michel Léon a dressé un bilan des actions engagées. 2005 aura été une année décisive pour l'association, notamment grâce au soutien des municipalités des Lilas et de Bagnolet, que sont venues rejoindre les municipalités de Montreuil et de Paris XIX^e, ainsi que le Conseil Régional : Martine Legrand, Conseillère régionale, a engagé le soutien officiel de la région Ile-de-France. L'association compte désormais 200 membres et sa

pétition a recueilli plus de 2 000 signatures qui ont été adressées au Président du CSA, Dominique Baudis. Résultat, après trois années de silence un audit technique a enfin été réalisé. Les résultats confirment la complexité de la situation : l'émetteur de Radio France, installé au sommet de la Tour Eiffel, émet en « marguerite ». La zone de l'Est parisien serait située entre deux de ses pétales et pâtirait du relief de nos communes. A ce premier facteur vient s'ajouter la puissance largement supérieure des deux émetteurs situés à Bagnolet (l'un est géré par Tower-Cast/NRJ, l'autre par TDF), qui brouillent la bande FM, comme l'ont constaté tous les automobilistes qui empruntent l'A3. Daniel Guiraud, maire des Lilas, a reçu le CSA le 24 novembre dernier afin de suivre au plus près ce dossier. Et Michel Léon a rencontré Claude Bartolone en décembre : le député a annoncé la préparation d'une question orale au Parlement et proposé au Préfet une réunion de concertation entre les élus des collectivités, le CSA, Radio France et les antennistes privés qui a eu lieu le 27 janvier dernier. En cas d'échec de la concertation, les Sans Radio de l'Est parisien prévoient une action d'ordre juridique, afin d'assigner en référé les antennistes. Affaire à suivre en 2006. . .

Permanences juridiques

Des consultations juridiques, gratuites et sans rendez-vous, assurées par des avocats, sont proposées à tous les Lilasiens chaque samedi matin de 9h à 11h30 en mairie. Le Kiosque propose également un service juridique : le Point d'accès au droit, animé par une conseillère juridique chaque jeudi de 16h à 19h (sur rendez-vous au 01 48 97 21 10).

Exposition de peinture sur soie

L'Epicerie Bio, installée au 4, rue Jean-Moulin, permet à des artistes de faire découvrir leurs œuvres. Pour cela, une exposition des œuvres de Josy Conoir, peintre sur soie, a lieu du 2 au 22 février dans les locaux du magasin bio lilasien.

Horaires :

Lundi : 10h-12h45 / 15h-19h15
Du mercredi au vendredi : 9h50-12h45 / 15h-19h15
Samedi : 10h-13h30
Exposition fermée le mardi



L'église des Lilas... en sucre !

Le boulanger pâtissier Gérard Thévenot, installé depuis 18 ans aux Lilas, vient de créer une sculpture en sucre. Il s'agit de l'église Notre-Dame du Rosaire. Cette œuvre réalisée en pastillage – un mélange de sucre glace, de gélatine et de sirop – lui a demandé 80 heures de

travail. Ce n'est pas la première fois que ce professionnel s'adonne à son plaisir de sculpteur : il y a 10 ans, il avait déjà réalisé la mairie des Lilas. Auparavant, la tour Eiffel et Notre-Dame de Paris, lorsqu'il était installé dans le 1^{er} arrondissement parisien. La sculpture en sucre est exposée encore quelques jours dans la vitrine de la boulangerie/pâtisserie, au 79, rue de Paris.



Travaux dans la ville



■ Espace vert du centre ville

Les travaux continuent dans le futur espace vert du centre ville. Plusieurs bâtiments vétustes ont été démolis début janvier rue Romain-Rolland, laissant place à un vaste périmètre compris dans l'emprise du futur parc du centre ville.

■ Mise en sécurité des passages piétons

La sécurisation des espaces piétons de la ville va commencer en février. Elle concerne dans un premier temps les emplacements les plus « pollués » par le stationnement sauvage et les plus dangereux. Concrètement, des îlots en ciment vont être installés de part et d'autre du passage piéton, soit d'un côté du trottoir soit des deux côtés, afin de rendre le passage infranchissable. Ainsi les automobilistes ne pourront plus se garer ni « déborder » sur les passages piétons.

■ Rénovation du parking du marché

Le Parking du marché, situé au 165-167, rue de Paris, va faire l'objet d'une vaste opération de rénovation et de mise

en conformité. Les travaux débutent en mars pour une durée de 6 mois. Ces travaux permettront de renforcer la sécurité et d'améliorer les conditions d'utilisation et de fonctionnement. Sont ainsi programmées la mise en place d'un ascenseur public desservant les deux niveaux depuis la rue du Garde-Chasse et l'installation d'un système de surveillance vidéo complété par une sonorisation du parking.

Le Parking du marché sera fermé au public pendant toute la durée des travaux, à compter du 6 mars 2006.

Les automobilistes pourront stationner au Parking du Mail, situé 93, rue de Paris.

Pour les abonnés, il sera proposé un emplacement au Parking du Mail, aux mêmes conditions tarifaires. Un courrier sera prochainement adressé à chaque abonné afin de préciser les modalités de ce transfert provisoire.



Elaboration du Plan local d'urbanisme

Le premier « Atelier du PLU », consacré à l'environnement et à la vie des quartiers, s'est déroulé samedi 28 janvier. Les Ateliers du PLU sont animés par les élus, avec les techniciens en charge de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Tous les habitants sont conviés. Une quarantaine de Lilasiennes et Lilasiens sont ainsi venus échanger ensemble au cours de la matinée.

L'Atelier était organisé autour de 3 tables de travail, de façon à réfléchir sur des thématiques communes :

■ l'environnement

L'atelier a affirmé la nécessité d'une prise en compte des spécificités de la commune, en examinant tout particulièrement les paysages, les arbres remarquables (comme le cèdre de la rue de Romainville) le maintien des jardins privés.

■ les espaces publics, les déplacements

L'atelier a mis en évidence la volonté de développer la qualité des espaces piétons : il faut faire en sorte que chacun puisse se déplacer dans la ville, que l'on soit enfant, jeune, senior ou personne handicapée. Les besoins en stationnement doivent être pris

en compte dans leur diversité : stationnement résidentiel, ponctuel, utilitaire...

■ le patrimoine

Les participants ont souhaité qu'une promenade patrimoniale soit organisée afin de mieux identifier les éléments à intégrer dans les aménagements futurs, qu'il s'agisse d'espaces verts ou de constructions.

■ le développement économique

Le maintien d'une mixité à l'échelle de la ville a été clairement exprimé. Sont ainsi souhaités le développement de commerces et services de proximité dans le quartier des Sentes et le quartier de l'Avenir. De nouvelles pistes doivent également être envisagées : la culture, la santé, les nouveaux services...

Les travaux se sont terminés sur l'évocation des deux grands projets de la ville : l'aménagement de la Porte des Lilas et le devenir du Fort de Romainville.

Prochain rendez-vous

Samedi 11 mars Atelier « Habitat »

Pour tous renseignements :
Direction du Développement Durable :

144, rue de Paris
tél. 01 55 82 18 30

Stationnement résidentiel

Une nouvelle carte de stationnement est mise en place sur la ville à compter du 1^{er} février 2006. Cette carte permet un règlement aux horodateurs sur la base d'un tarif de 6 € par semaine pour les résidents, 8 € pour les non-Lilasiens.

Pour tout renseignement : Service

Tranquillité Publique
14, rue du Garde-Chasse
tél. 01 41 83 04 21



Jeunesse

Galette des rois du Service jeunesse

Les 14/17 ans ont tiré les rois mercredi 18 janvier au Service jeunesse, au cours d'un après-midi consacré à échanger autour de la préparation des

vacances d'hiver. Du 6 au 17 février, le service jeunesse propose, entre autres, une sortie karting, un match de foot inter-villes et un spectacle comique. Il offre aussi la possibilité aux jeunes d'organiser leurs loisirs autour d'une activité, d'un tournoi de foot, d'une rencontre sportive, d'une sortie, d'une soirée et d'un spectacle.

Enfance/Education Inscriptions au CP

Les élèves actuellement scolarisés en grande section de maternelle doivent être inscrits pour leur entrée à l'école élémentaire en septembre prochain : les inscriptions sont ouvertes depuis le 2 janvier au service Education et Temps de l'enfant.

Recensement des enfants

Depuis le 30 janvier, le service Education et Temps de l'enfant procède au recensement des enfants qui entreront à l'école maternelle en septembre 2006.

Carte de vœux

Pour la première fois, dans le cadre du concours d'affiches « Agis pour tes droits » organisé par les Francas, le Centre de loisirs a édité une série de cartes postales pour fêter la nouvelle année. Les projets d'affiches sélectionnés par le jury local du concours sont reproduits sur chaque jeu de cartes.



Nouvelle crèche

Le 3 Janvier les tout-petits étaient accueillis dans la nouvelle crèche flambant neuve construite derrière l'Hôtel de ville en remplace-

ment de celle démolie en 2003. Soixante six places sont ouvertes, soit six places supplémentaires, dans des locaux

spacieux et très colorés. Cette nouvelle crèche, située allée Jean-Yanne, sera baptisée et inaugurée dans les prochaines semaines.

Séjours de vacances

A l'occasion des vacances d'hiver, la municipalité organise plusieurs séjours pour les écoliers lilasiens :

- Du 4 au 11 février
 - A Lans-en-Vercors (Isère) et à Saint-Léger-les-Mélèzes (Hautes-Alpes) pour les 6/12 ans
 - A Combloux (Haute-Savoie) pour les 13/17 ans
- Du 11 au 18 février
 - A Pont-du-Fossé (Hautes-Alpes) pour les 6/12 ans
 - A Cauterets (Hautes-Pyrénées) pour les 13/17 ans.

Manège

315 familles lilasiennes ont bénéficié des tickets de manège – installé devant la mairie – offerts par la municipalité durant les mois de décembre et janvier.

Accueil périscolaire renforcé

Ce début d'année est marqué par la création d'un nouveau service placé sous la responsabilité du Centre de loisirs. Depuis le 3 janvier, les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires Paul-Langevin et Victor-Hugo bénéficient de nouveaux ateliers le soir après la classe. Ceci dans la continuité des ateliers déjà mis en place au cours de la pause méridienne. Des ateliers similaires pourront être organisés, dans un second temps, dans les écoles Waldeck-Rousseau et Romain-Rolland en fonction du calendrier des travaux programmés dans ces deux bâtiments scolaires.

Fini le temps du goûter devant la télévision : les élèves des classes élémentaires peuvent, comme les élèves de maternelles, se retrouver à 16h30 pour un goûter équilibré fourni par la ville puis s'initier à différents ateliers – sports, travaux manuels, jeux, danse, théâtre... – en accord avec le projet pédagogique de l'année. Des ateliers multimédia et « plaisir des livres » viennent s'ajouter au programme des animations. Toutes ces activités, complémentaires aux actions éducatives menées par les parents et l'école, sont un moyen d'al-



lier détente et apprentissage grâce à des animations ludiques et pédagogiques encadrées par des adultes professionnels en dehors du temps scolaire. Le départ des enfants peut se faire de façon échelonnée entre 17h15 et 18h.

Les inscriptions des enfants s'effectuent à l'année au service Education et Temps de l'enfant.

Le règlement fait l'objet d'une facture mensuelle, de façon forfaitaire, en fonction du quotient familial.

Renseignements :
Service Education et Temps de l'enfant
17, rue Jean Poulmarch

Ecole et cinéma aux Lilas

Depuis cette année, le Théâtre du garde-Chasse participe au dispositif « Ecole et Cinéma ». Ce dispositif, national et départemental, propose aux enseignants des écoles primaires et maternelles de s'engager dans un parcours pédagogique et artistique autour du cinéma. « Ecole et cinéma » a été initié par le ministère de la Culture et de la Communication, le Centre national de la Cinématographie et le ministère de la jeunesse, de l'Education Natio-

nale et de la recherche. Mode d'emploi du dispositif : les enseignants intéressés par ce projet doivent faire une demande auprès du Théâtre du Garde-Chasse et auprès de l'Inspection Départementale de l'Education Nationale.

Au cours du 2^e trimestre de l'année scolaire, les classes viennent découvrir trois films, choisis pour leur grande qualité dans un catalogue national.

Les instituteurs sont sensibilisés à l'usage pédagogique de ces

films par un pré-visionnement des films en présence d'un intervenant, ou grâce à des formations spécifiques. Ils ont également à leur disposition des documents d'accompagnement pour chaque film programmé.

D'une trentaine de pages, chaque « Cahier de notes sur... » est largement illustré et propose des éléments de lecture, d'analyse filmique, de contexte historique et esthétique. Chaque enfant reçoit également un document illustré, en souvenir de ce qu'il a vu sur le grand écran.

Quatre classes de l'école Paul-Langevin – deux CE1, un CM1, un CM2 –, une classe de CE2/CM1 de l'école Romain-Rolland et une classe de CP de l'école Waldeck-Rousseau sont venues assister à la première projection mardi 24 janvier à 14h30. Les enfants ont pu voir *Goshu le violoncelliste* un film d'animation de Isao Takahata (Japon).



Docteur Médioni

Départs à la retraite

Le docteur Médioni est parti à la retraite à la fin de l'année 2005. Installé aux Lilas depuis 40 ans, il exerçait dans son cabinet situé au 52, rue de Paris depuis 1977. Le docteur Médioni s'était occupé du centre médico-sportif de 1986 à 2001. Il participait également aux activités du FC Les Lilas. Rappelons que le docteur Atlan a lui aussi cessé son activité. Depuis le 1^{er} novembre, son cabinet – situé 14, rue Raymonde-Salez – a été repris par le docteur Gabriel Alloun.



Santé/Solidarité

Assurance vieillesse

Pour la première fois cette année, les retraités recevront, en mai 2006, une déclaration de revenus pré-remplie sur laquelle sera reporté le montant global de leurs retraites. Ils auront simplement à vérifier si ce montant correspond bien au total de leurs différentes retraites. Pour cela les retraités reçoivent en début d'année un courrier de chaque organisme payeur. Le courrier de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) est adressé de la fin janvier à la mi-mars.

Les personnes qui ne l'auraient pas reçu à l'issue de cette période et celles qui veulent en savoir plus sur le montant de la retraite CNAV déclaré aux impôts pourront appeler le 08 21 22 24 26 (0,12 € la minute). Il s'agit d'un numéro national mis à leur disposition du 1^{er} février au mois de juin 2006. Le site de la CNAV peut également être consulté : www.retraite.cnnav.fr rubrique « votre espace personnel »



CPAM : adresse unique

Quelle que soit leur commune de résidence en Seine-Saint-Denis, tous les assurés sociaux doivent désormais envoyer leurs dossiers maladie et maternité à une adresse unique :

Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis - BP 60300
93018 Bobigny cedex

L'assurance maladie simplifie vos démarches. Les demandes sont centralisées et donc traitées plus rapidement.



Paroles d'Alzheimer

Mercredi 25 janvier, l'auditorium de l'espace d'Anglemont faisait salle comble pour le spectacle *Paroles d'Alzheimer* écrit et interprété par Raphaëlle Saudinos. Une représentation suivie d'un débat avec différents spécialistes de cette maladie : Le Dr Sibony-Prat, gériatre de l'hôpital André-Grégoire de Montreuil, Catherine Ollivet, présidente de l'association France Alzheimer 93, la structure d'accueil de jour les Rives de Pantin, le Centre Municipal de Santé et le pôle Seniors. Cette soirée a mobilisé par ailleurs de nombreux travailleurs sociaux, la Caisse régionale d'Assurance Maladie (CRAMIF) et le Conseil Général de Seine-saint-Denis.

Quelques éléments sur la maladie d'Alzheimer

Notre espérance de vie augmente et avec elle le risque de développer la maladie d'Alzheimer.

Cette maladie qui touche aujourd'hui 800 000 français – 600 000 personnes de plus de 75 ans sont atteintes

et l'on dénombre près de 200 000 nouveaux cas par an – va devenir une priorité de santé publique.

Que sait-on de cette pathologie ?

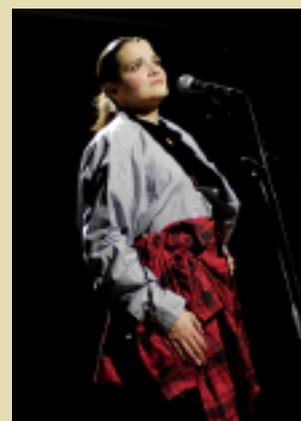
C'est une maladie qui atteint le cerveau. Elle provoque une dégénérescence de certaines de ses cellules nerveuses. Les personnes atteintes de cette maladie sont entravées progressivement dans leurs facultés de penser, de se souvenir, de comprendre et de prendre des décisions.

Comment la détecter ?

Il n'y a aucun test, ni examen simple et sûr pour diagnostiquer avec certitude la maladie d'Alzheimer. La maladie affecte les capacités intellectuelles, les émotions et l'humeur, le comportement, les capacités physiques.

Quels en sont les premiers signes ?

En général, les premiers signes de la maladie sont des modifications comportementales imperceptibles qui ne sont remarquées que par la famille vivant au quotidien ces changements. La personne peut avoir des difficultés à se souvenir d'événements récents,



s'adapter à de nouveaux lieux ou à de nouvelles situations, utiliser les mots correctement, apprendre de nouvelles choses, maîtriser ses émotions, faire des calculs ou s'occuper de finances. La personne est souvent démotivée et s'isole.

La progression de la maladie ?

Les modifications et le rythme auquel la maladie progresse varient d'une personne à l'autre. On ne peut pas prévoir combien de temps une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer sera – par exemple – en mesure de s'habiller seule, ni le moment où il pourra être préférable de la conduire dans un établissement de soins. Cela dépend de chacun.

Seniors

Le Programme du Club des Hortensias

A noter : le Club des Hortensias est fermé pour travaux la première semaine des vacances scolaires d'hiver, du lundi 6 au vendredi 10 février inclus. Les plafonds des salles d'activités seront remis en peinture et la cuisine du restaurant sera rénovée. Pendant les travaux le restaurant ne fonctionnera pas et les activités de l'après-midi n'auront pas lieu.

■ Inscriptions sortie

Du lundi 20 au vendredi 24 février de 14h à 15h : inscriptions pour la sortie d'une journée du vendredi 10 mars. Programme de cette sortie : Visite guidée du Sénat, repas au Carroussel du Louvre (repas à la charge de chacun) et promenade dans le jardin des Tuileries.
Prix : 5 €. 38 places disponibles

■ Rencontres intergénérationnelles

- mardi 21 février à 14h30, les Seniors du Club rencontrent les enfants de l'école Julie-Daubié pour un après-midi autour du jeu qui se termine par un goûter.

- mercredi 22 février à 14h dans les locaux de la Caisse d'Allocations Familiales: séance de maquillage et fabrication de masques par les enfants et les seniors.

- jeudi 2 mars à 14h30, rencontre avec les enfants de l'école Courcoux pour un après-midi autour du jeu qui se termine par un goûter.

- mercredi 8 mars à 14h : rencontre autour du jeu au Centre de loisirs. Rendez-vous au Club des Hortensias avec Odile.

- mercredi 15 mars à 14h30 : les Seniors rencontrent, au Club, les enfants du Centre de Loisirs et de la Caisse d'Allocations Familiales. Un goûter en commun clôturera l'après-midi.

■ Thé dansant

Mercredi 22 février à partir de 14h30 : après-midi dansant animé par Art et Musique. Un goûter sera servi vers 16h.



Une nouvelle centenaire aux Lilas

Marie Lorinet fêtait ses 100 ans aux côtés de Daniel Guiraud et de Claude Lasnon, maire adjointe, le 25 janvier dernier à la résidence Les Jardins des Lilas. Elle devient la sixième centenaire de notre commune.

■ Musique

Mercredi 22 février de 18h à 21h : réunion avec Nicolas Frize

■ Réunion publique

Vendredi 24 février à partir de 14h15 : réunion publique. Ordre du jour : information sur les voyages 2006 et présentation du comité d'usagers

■ Peinture sur soie

Des stages de peinture sur soie

sont organisés au Club :

- Lundi 27 février de 9h15 à 12h15

- Mercredi 1^{er} mars de 9h15 à 12h15 et de 14h30 à 17h30

- Vendredi 3 mars de 9h15 à 12h15

- Lundi 27 mars de 9h15 à 12h15

- Mercredi 29 mars de 9h15 à 12h15 et de 14h30 à 17h30

- Vendredi 31 mars de 9h15 à 12h15

Nombre de places disponibles : 6 par stage - prix : 15,40 €
Renseignements auprès d'Odile Allard au Club des hortensias

■ Concert

Samedi 4 mars à 15h : une heure de concert donnée par 15 musiciens de l'association Tralalilas l'Air. Entrée gratuite. Tout public.

■ Sortie

Vendredi 10 mars : sortie d'une journée avec visite guidée du Sénat, repas au Carroussel du Louvre et promenade au jardin des Tuileries.
Départ du Club à 9h30.

■ Inscription repas

Lundi 13 mars de 14h à 15h : inscriptions pour le repas sicilien du 6 avril.
60 places maximum. Prix 9 €

Repas de Noël au Pavillon Baltard



Résultats de l'enquête de satisfaction

202 questionnaires ont été remplis et portés ou déposés au CCAS soit un « taux de retour » de 24% par rapport au nombre de participants.

Les résultats sont les suivants :

	Très bien	bien	non satisfait
Choix du lieu	143 (73%)	50 (25,5%)	3 (1,5%)
Qualité du repas	163 (80,7%)	38 (18,8%)	1 (0,5%)
Qualité de l'animation	142 (71%)	53 (26,5%)	5 (2,5%)

Les questionnaires ont permis de prendre bonne note de quelques remarques et suggestions formulées par les Seniors. La municipalité s'efforcera à nouveau d'en tenir compte pour le prochain repas qui aura lieu le 7 décembre 2006.



Galette des rois

Dimanche 7 janvier, les Seniors étaient conviés au gymnase Rabeyrolles pour partager la traditionnelle galette des rois.

Sports

Foot en salle

Samedi 11 février, à partir de 17 heures, le Football Club des Lilas propose un tournoi de foot en salle au gymnase Rabeyrolles (centre sportif Floréal).

Cette journée de foot « indoor » est organisée à l'occasion des tournois en salle de l'école de foot du FC Les Lilas, mais aussi pour fêter le label de qualité décerné par la Ligue Ile-de-France et le District de Seine-Saint-Denis.

Les équipes seront composées de 6 joueurs – âgés d'au moins 13 ans dont un gardien, avec possibilité de joueurs remplaçants.

Entrée libre

Informations : FC Les Lilas

Tél. 01 48 91 16 89

06 61 64 49 76

Piscine fermée

La piscine municipale sera fermée du 6 au 12 février inclus pour l'entretien semestriel obligatoire.

Piscine R. Mulinghausen

Complexe sportif Floréal

202, av. du Maréchal de Lattre

de Tassigny

Tél. 01 48 91 06 77

FC Lilas : prochains matchs

- Les Lilas accueillent Créteil-Lusit 2 samedi 18 février

- Les Lilas reçoivent Forbach samedi 4 mars.

Les matchs ont lieu au parc des Sports à 18h.

Cérémonies

Vœux du maire

Daniel Guiraud a présenté les vœux de la municipalité lundi 9 janvier à la communauté scolaire, aux responsables associatifs, aux autorités religieuses et aux partenaires de la Ville des Lilas.

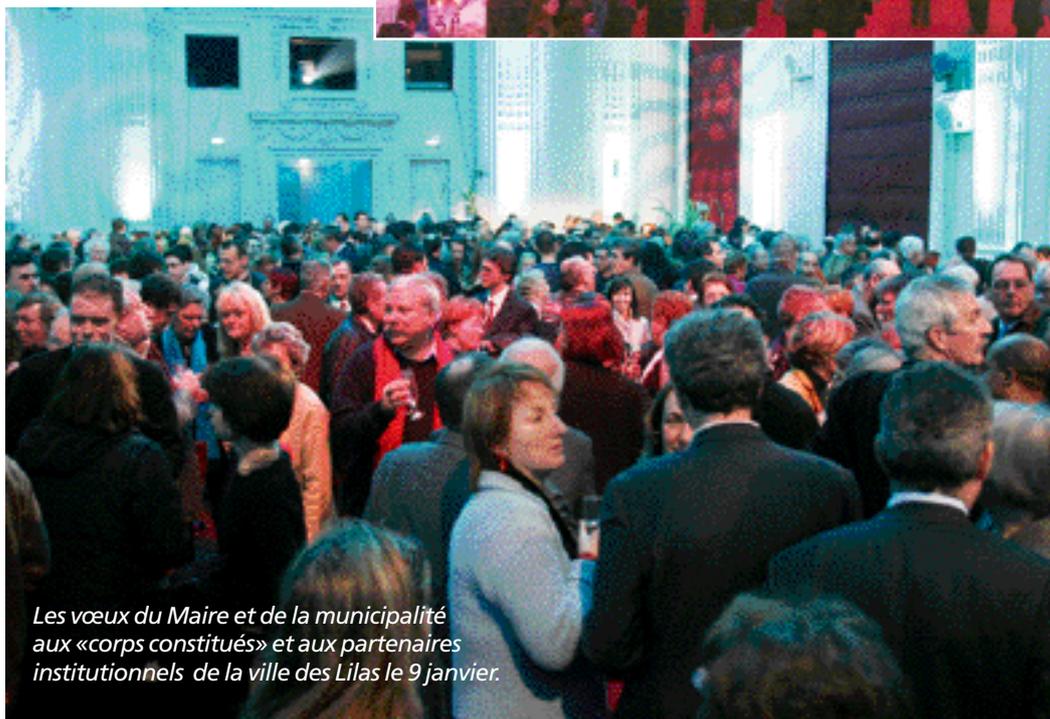
La cérémonie s'est tenue au Théâtre du Garde-Chasse en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles : Monsieur le Préfet Cordet ; Claude Bartolone, Député de la circonscription ; Martine Legrand, Conseillère régionale ; Corinne Valls, Maire de Romain-

ville ; Marc Everbecq, Maire de Bagnolet ; Gérard Cosme, Maire du Pré-Saint-Gervais ; Bertrand Kern, Maire de Pantin ; Jean-Pierre Brard, Maire de Montreuil ; Pierre Mansat, Maire-adjoint de Paris ; Jean-Louis Pauc, Président de la CPAM ; Edgard Fellouz, Président de l'Ordre des Médecins ; Mme Boillot, Responsable de la Caisse des Dépôts et Consignations ; Michel Langlois, Président de la CAF.

Mardi 10 janvier, le maire et la municipalité ont également présenté leurs vœux au personnel communal.



La cérémonie des vœux au personnel communal était suivie d'une soirée dansante le 10 janvier.



Les vœux du Maire et de la municipalité aux « corps constitués » et aux partenaires institutionnels de la ville des Lilas le 9 janvier.

La santé aux Lilas

La santé est notre bien le plus précieux.

La présence sur notre commune de plusieurs établissements et d'un important réseau de praticiens libéraux facilite l'accès aux soins, avec une réelle proximité pour tous les Lilasiens. Aux Lilas, on compte ainsi une soixantaine de cabinets médicaux et para-médicaux, la Clinique et le Cepim, la Maternité – à proximité immédiate de l'Hôpital Robert-Debré, spécialisé dans la prise en charge des enfants (Paris XIX^e) – le Centre radiologique Ampère et le Centre municipal de santé.

La ville des Lilas s'appuie sur son Centre de santé pour mettre en place une politique de santé publique, afin de répondre aux besoins de la population et en particulier des personnes fragiles. Il s'agit d'assurer l'égalité d'accès aux soins, mais aussi de prévenir, de dépister et d'éduquer à la santé.

La Clinique des Lilas et le CEPIM, une renommée internationale

La Clinique des Lilas est installée au 41, avenue du Maréchal Juin depuis octobre 1970. L'établissement privé, créé par le cardiologue Fernand Krief et aujourd'hui dirigé par son fils Philippe, est à l'origine une clinique généraliste qui accueille même une maternité. Mais au fil des ans, la clinique se spécialise dans le traitement chirurgical orthopédique. Une spécialité pour laquelle l'établissement est aujourd'hui reconnu au niveau international. En 2005, la Clinique des Lilas a accueilli 38 000 patients, tous services confondus (hospitalisations, imagerie médicale...). 48 % provenaient du département, dont 2 595 Lilasiens. La Clinique des Lilas suit aussi de nombreux sportifs de haut niveau, notam-



CLINIQUE DES LILAS
ET CEPIM
41-49, AVENUE DU MARÉCHAL JUIN
93260 LES LILAS
TÉL. : 01 43 62 22 22

ment les joueurs de l'équipe de France de football : elle fait partie des établissements relais de l'équipe de France de Football. Lors de la Coupe du monde 2002, lorsque Zinédine Zidane a été blessé en Corée, les examens – réalisés sur place – ont été interprétés... aux Lilas. A la fin des années 80, l'établissement s'agrandit avec la construction du Cepim, le Centre de l'est parisien d'imagerie médicale. Un des premiers centres en Seine-Saint-Denis à être doté d'un scanner de dernière génération et d'une IRM. « Aujourd'hui, 80 % de l'activité est réalisée en orthopédie, essentiellement pour de la chirurgie ambulatoire et des courts séjours. Nous pratiquons aussi de la chirurgie et de l'endoscopie digestive, de l'urologie et un peu de chirurgie esthétique », indique Laurence Pilet, responsable qualité de la Clinique des Lilas.

Une démarche « qualité » initiée en 2000

L'établissement, qui emploie 120 personnes dont une vingtaine de chirurgiens, réalise plus de 6 000 interventions par an. Toutes programmées, souvent de longues semaines à l'avance. Les sportifs sont traités en priorité, mais l'établissement accueille aussi de nombreux patients âgés, hospitalisés pour des prothèses de la hanche ou du genou. « Le malade est toujours placé au cœur de nos préoccupations », insiste Laurence Pilet. Depuis 2000, la Clinique des Lilas s'est, en effet, engagée dans une véritable démarche qualité, afin d'améliorer ses pratiques professionnelles. Cheminement du patient dans l'éta-

blissement, respect des normes de sécurité et d'hygiène, logistique, usages du médicament... Tout a été passé au crible, ce qui lui a permis de recevoir l'an dernier une accréditation de la Haute Autorité de Santé. Une reconnaissance méritée pour un établissement dont la renommée a depuis longtemps franchi les limites de la commune.

Le Centre municipal de santé

Les locaux du Centre municipal de santé (CMS) sont situés au numéro 35, de l'avenue Georges-Clemenceau. Ce pavillon en meulière était auparavant un établissement



Docteur Eychenne,
Directrice du CMS

de soins géré par des religieuses. Le 1^{er} juin 2005, Catherine Eychenne y a pris ses fonctions de médecin-directeur. Lauréate de la faculté de médecine Saint-Antoine (Paris VI), cette ancienne

attachée des hôpitaux a acquis une véritable expertise en matière de santé publique, au travers de responsabilités exercées pour les villes de Noisy-le-Sec et de Saint-Ouen et pour le Conseil général de Seine-Saint-Denis. Aux Lilas, le docteur Eychenne a été recrutée pour coordonner l'équipe administrative et médicale du Centre de santé et développer la



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ
35, AVENUE GEORGES-CLÉMEUCEAU
TÉL. 01 48 91 29 99

OUVERT AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 13H00 ET DE 14H00 À 18H30, LE SAMEDI DE 8H30 À 12H30.

LES SOINS INFIRMIERS SONT ASSURÉS SANS RENDEZ-VOUS DE 8H30 À 12H00 DU LUNDI AU SAMEDI, DE 17H00 À 18H30 DU LUNDI AU JEUDI.

prévention. Elle accompagne la mise en place d'une nouvelle organisation, afin de faire évoluer les missions au plus près des besoins des habitants. Les premières missions du Dr Eychenne ont consisté à doter le Centre d'un règlement d'établissement, à assurer la mise en place du parcours de soins et à créer un dossier médical commun. Afin d'améliorer l'accueil des patients, un seul dossier permet désormais d'informer les médecins des traitements entrepris au niveau du Centre de santé, de connaître les antécédents de chacun, d'assurer éventuellement

un suivi en l'absence d'un praticien et surtout de permettre une prise en charge globale du patient. L'objectif est à présent de passer à un dossier médical informatisé. A cet effet, une étude de logiciels est en cours.

Le projet d'établissement fixe les nouvelles orientations du CMS

Le Centre municipal de santé est un centre pluridisciplinaire qui met à disposition du public des consultations de médecine générale et de spécialités, des consultations dentaires et d'orthodontie, des soins infirmiers et de kinésithérapie mêlant une pratique curative et préventive dans une démarche sociale de proximité.

La municipalité a fixé ses principales orientations en matière de santé publique :

- Permettre l'accès aux soins pour tous, sans sélection ni discrimination. Le CMS s'engage à assurer, dans le respect du libre-choix de l'utilisateur, des activités de soins, de prévention et d'éducation pour la santé. Il pratique le tiers payant et s'engage à respecter les tarifs conventionnels.

- Développer le rôle du CMS comme lieu de soins, mais aussi d'accueil, d'information et d'écoute. Il doit devenir le relais privilégié pour favoriser le travail en réseau, en direction des services municipaux, du CCAS et des autres acteurs médico-sociaux de la ville, et coordonner l'offre de soins.

- Développer des actions de prévention de



santé publique et d'éducation à la santé : pour la première fois aux Lilas, le CMS a organisé en partenariat avec la Cramif une semaine d'éducation à la santé en octobre 2005. Plusieurs milliers de personnes et d'enfants ont été concernés par l'événement. Cette semaine touchait en effet toutes les générations et tous les publics, mobilisant une dizaine de sites municipaux et de partenaires au travers d'expositions et de conférences (Centre de loisirs, CAF, Club des Hortensias, Bibliothèque...).

Les nouvelles consultations

Afin de répondre aux besoins actuels et émergents de la population lilasienne, le Centre municipal de santé renforce ses consultations :

- Une consultation relais insertion est ouverte depuis deux ans, sous la responsabilité du docteur Sacuto. En partenariat avec le service insertion, elle s'adresse aux personnes en situation de précarité.



*Docteur Ksantini,
ophtalmologiste*



*Docteur Brival
gynécologue*

- Un nouvel ophtalmologiste est en poste depuis le mois de février. Il s'agit du docteur Ksantini, qui consulte le vendredi.

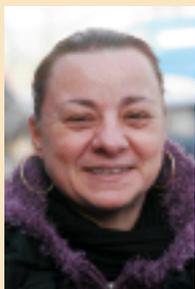
- Marie-Laure Brival, gynécologue-obstétricienne à la Maternité des Lilas, consulte le jeudi matin.

- des séances de vaccination publiques et gratuites sont ouvertes à tous depuis septembre dernier, le mercredi après-midi de 17h00 à 18h30.

- dans le cadre d'une convention avec le

L'avis des Lilasiens...

Lorsque vous avez un problème de santé



J'ai un médecin de famille aux Lilas, et je fais aussi appel au Centre municipal de santé : les services sont très compétents, il n'y a pas trop de délai d'attente pour obtenir un rendez-vous et l'accueil est très gentil. Ils font leur maximum, c'est un service à développer.



Non : je viens d'emménager aux Lilas et je pense que je vais garder mon médecin parisien.



Tout à fait : j'ai même un médecin qui habite sur mon palier ! Je ne l'ai pas choisi pour cela, je le connaissais déjà avant d'emménager à cette adresse. Je vais parfois chez le dentiste au Centre municipal de santé, mais les listes d'attente sont longues pour le dentaire.

Conseil général, le CMS procède désormais à l'évaluation médicale des personnes âgées dépendantes. Cette évaluation est placée sous la responsabilité du docteur Catherine et de Mmes Villard et Orgue, infirmières.



Docteur Catherine

Sont également prévues l'ouverture de deux nouvelles consultations :

- une consultation de gériatrie-rhumatologie en faveur des seniors, afin de permettre, notamment, le dépistage et la prise en charge des pathologies de type Alzheimer.
- une consultation gratuite de prévention de la toxicomanie cannabique, en partenariat avec l'Établissement Public de Santé de Ville-Evrard. Basée sur l'évaluation de la consommation de cannabis, elle est destinée aux usagers et à leur entourage, et s'inscrit dans le cadre d'un dispositif départemental mis en place courant 2005.
- une consultation de pédicurie.

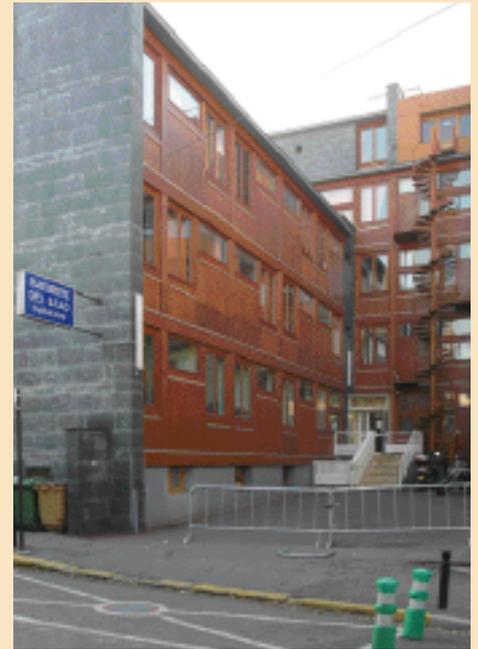
Prévention bucco-dentaire : la ville s'engage

En septembre 2005, la ville des Lilas a enfin rejoint les 32 communes de la Seine-Saint-Denis qui, depuis 20 ans pour les premières d'entre-elles, ont signé une convention avec le Conseil général afin de mener des actions locales d'éducation à la santé. « Cette année, la priorité sera donnée à l'éducation à la santé bucco-dentaire en milieu scolaire, et plus particulièrement dans les écoles primaires et au collège », explique le docteur Amélie Odier, chirurgien-dentiste référent sur la prévention bucco-dentaire au Centre municipal de santé. Pour ce faire, une équipe technique locale, regroupant une dizaine de partenaires, a été

mise en place. Armés d'une brosse à dent et d'une mâchoire géante, mais aussi de livres et de vidéos pédagogiques, ces professionnels de la santé interviendront tout au long de l'année directement dans les classes afin de sensibiliser les jeunes Lilasiens à l'importance d'une bonne hygiène dentaire et d'une nutrition de qualité. Un concours d'affiches sur le thème de la prévention bucco-dentaire est également en projet dans les classes de 5^e du collège Marie-Curie pour la prochaine rentrée. Les affiches sélectionnées seront ensuite placardées dans toute la ville. Une bonne façon de rappeler, qu'en matière de santé, la prévention reste l'affaire de tous !

La Maternité des Lilas, un lieu d'accueil «historique» pour toutes les femmes

En mars prochain, la Maternité des Lilas fêtera ses 42 printemps... Née en 1964, grâce aux fonds privés de la comtesse de Charrière, la Maternité des Lilas est connue dans toute la France pour ses combats en faveur d'une naissance sans violence (méthode Le Boyer) mais également pour son engagement pour la libéralisation de la contraception et de l'avortement, soutenue par Simone Veil. « Pendant de nombreuses années, notre maternité a été un lieu alternatif où l'on venait parfois de très loin pour accoucher différemment », explique Marie-Laure Brival, gynécologue obstétricienne et responsable du service de planification familiale et d'orthogénie*. Devenue en 1980 un hôpital privé à but non lucratif, la Maternité emploie aujourd'hui une centaine de salariés, dont huit médecins, 15 sages-femmes et 3 anesthésistes. « Chaque année, plus de 1 500 femmes viennent accoucher chez nous », se réjouit Marie-



Maternité des Lilas
14, rue du Coq Français 93260 Les Lilas
Tél : 01 49 72 64 65
Urgences de Nuit : tél. 01 43 62 96 98

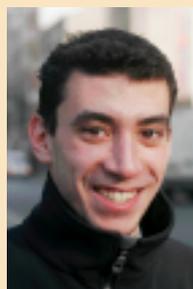
Laure Brival. Plus de la moitié sont des Lila-siennes ou des habitantes des communes environnantes. Une proportion en continuelle augmentation.

Au fil des années, la Maternité a su s'insérer dans le territoire local. Mais sans jamais renier son passé. « Une histoire riche et singulière qui nous dispose à rester un lieu de courage et d'imagination, où se marient harmonieusement la sécurité médicale et le respect de la naissance », confie Marylène Benmiloud, directrice de la Maternité depuis 1973. Le suivi médical de la grossesse y est ainsi particulièrement personnalisé et les préparations à la naissance associent gymnastique douce, yoga, chant prénatal, mais aussi sophrologie ou préparation à l'accouchement dans l'eau.

Et, consultez-vous aux Lilas ?



J'ai un médecin traitant aux Lilas. Et le réseau de santé est vraiment complet sur la ville : il y a beaucoup de spécialistes, une clinique, la maternité... ma belle-fille vient d'y accoucher !



Oui, j'ai un médecin traitant juste à côté de chez moi. Et je consulte aussi au Centre municipal de santé.



Je consulte mon médecin de famille aux Lilas, mais je n'ai pas recours aux services du Centre de santé. J'ai déjà été opérée à la Clinique des Lilas, c'est pratique de faire au plus près.

Maternité et centre national de planification familiale

Soumis aux mêmes droits et contraintes que tout hôpital général français en matière d'équipement et de qualification du personnel, l'établissement assure aujourd'hui une double activité de maternité et de centre national de planification familiale et d'orthogénie. « *Nous accompagnons les femmes dans tous les méandres de la conception et de la procréation mais aussi dans la gestion des interruptions volontaires de grossesse* », explique Marie-Laure Brival. Quelque 1 300 IVG sont ainsi pratiqués chaque année à la Maternité.

(*) Contrôle des naissances

Le réseau de médecine libérale

Aux Lilas exercent 18 médecins généralistes et 26 cabinets de spécialistes. Il faut y ajouter une quinzaine de chirurgiens dentistes, trois cabinets infirmiers, cinq orthophonistes, vingt kinésithérapeutes... Le taux de couverture de la population est supérieur à la moyenne départementale. « *Tout le monde a du travail, il n'y a pas de médecin au chômage ! Ce qui me semble vraiment important, c'est la bonne coordination des soins entre les praticiens, entre généralistes et spécialistes* », commente Thierry Gombeaud, trésorier de l'Amicale des médecins des Lilas. Cette association regroupe l'ensemble des médecins de la ville, généralistes et spécialistes. Il ne s'agit pas d'un syndicat professionnel, mais d'un organe interne qui a pour vocation de favoriser les échanges et les rencontres entre médecins. L'amicale se réunit régulièrement autour de thèmes communs. Elle possède également un rôle d'information et d'organisation en ce qui concerne les gardes sur la ville.

...L'avis des Lilasiens



Oui, j'ai un médecin-référent. Et je consulte aussi au Centre de santé, j'y suis allé il y a deux jours, l'accueil est très bien.



J'avais un médecin, mais il vient de partir à la retraite : j'en cherche un autre aux Lilas. Je vais aussi au Centre municipal de santé, pour mes dents et pour mes yeux. Et ma femme s'est fait opérée du genou à la clinique : on peut dire qu'aux Lilas on est bien servis en matière de santé !



Radiologie
Centre de Radiologie Ampère
51, boulevard de la Liberté
tél. 01 43 62 89 99

Les partenaires

■ La PMI - Protection Maternelle et Infantile

5, square Henri-Dunant
tél. 01 43 63 97 38

L'accueil est assuré par une équipe pluridisciplinaire : puéricultrices, auxiliaires de puériculture, psychologue, sage-femme. Des consultations de médecine préventive pour les enfants et de planification familiale sont ouvertes à tous.

■ La CPAM - Caisse primaire d'Assurance Maladie de Seine-Saint-Denis

Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis
BP 60300 - 93018 Bobigny Cedex
Une adresse unique permet désormais à tous les assurés sociaux de Seine-Saint-Denis d'envoyer leurs dossiers maladie et maternité. Les demandes sont centralisées afin d'être traitées plus rapidement. Le Centre des Lilas est toujours ouvert au public, il est situé au 6, rue Léon-Renault - tél. 0 820 90 41 93.

Le commentaire

Isabelle Olivier-Barbrel, adjointe au Maire à la Santé



Le champ sanitaire est complexe en raison notamment de la multiplicité des acteurs et des institutions qui y participent. En matière de santé publique, les

collectivités locales jouent un rôle croissant, particulièrement, en ce qui concerne le développement, la prévention et la promotion de la santé. Aux Lilas, l'offre de soins, publique et privée est multiple, diversifiée et de qualité.

C'est dans cet esprit que le Centre Municipal de Santé s'est doté : d'un médecin directeur, d'un dentiste supplémentaire, d'un poste de Psychologue. Le psychiatre a été remplacé et des heures de consultation supplémentaires lui ont été attribuées. Un nouvel ophtalmologue prendra ses fonctions dans les semaines qui viennent. Le poste de gynécologue a été également remplacé. Sont actuellement en recrutement un gériatre-rhumatologue et un orthophoniste. Nous avons aussi créé des consultations : prévention de la toxicomanie cannabique, de pédicurie et une évaluation médicale de l'aide personnalisée à l'autonomie (A.P.A.). Bientôt, nous l'espérons, un centre de planification familiale pourrait voir le jour. Nous y travaillons avec les services du Conseil général. Toutes ces consultations s'adressent, sans exclusive, à l'ensemble de la population lilasienne. La Santé est importante pour chacune et chacun d'entre nous. La Municipalité des Lilas a le souci constant de répondre au mieux aux besoins des lilasiens en complémentarité avec l'offre de soins des médecins libéraux, des Cliniques de la Ville et des hôpitaux des alentours dans de bonnes conditions et avec convivialité.

Centre Culturel Jean-Cocteau

Tél. 01 48 46 87 80

Conférence

■ Rome

Film numérique de Robert Jouret

Mercredi 22 février à 16h30

Auditorium de l'Espace d'Anglemont.

Prix des places : 6 € ; 4,30 € (tarif réduit) ; 3,10 € (carte J et N).

Expositions

■ Nathalie Senikies présente Exode(s)

Sculpture, masques, peinture, Nathalie Senikies utilise toutes les facettes à travers différentes matières : plâtre, pierre, papier maché, grillage, bois... Dans Exode(s) elle traite du déracinement, de l'indifférence, de l'oubli, du décalage entre nos mondes qui ne font pourtant qu'un.

Jusqu'au 25 février.

■ Prix Lil'art 2005 : Flora Viguiet et Laurent Dujat

Lors de la dernière édition de Lil'art, le public était invité à choisir l'un des 60 créateurs présents au marché couvert avec pour le lauréat une exposition au centre culturel. Flora Viguiet et Laurent Dujat ont été élus ex æquo.

Du 4 au 18 mars.

Expositions ouvertes du lundi au samedi de 10h à 19h.

Entrée libre



Musique

■ Musique, musiques, le concert des élèves

Appliqués et concentrés, les élèves se retrouvent pour interpréter des œuvres longuement travaillées sous le regard attentif de leur professeur.

Mercredi 1^{er} mars à 20h

Auditorium de l'espace d'Anglemont - Entrée libre, réservation conseillée.

Conservatoire Gabriel Fauré

Tel. 01 48 46 90 80

Les orchestres du Conservatoire

L'existence des orchestres du conservatoire s'inscrit dans une longue tradition de pratique collective de la musique. Créés pour certains d'entre eux il y a déjà 15 ans, ils n'ont cessé d'évoluer et de s'adapter. Situés au confluent de la formation musicale et de l'apprentissage instrumental, ils participent à l'épanouissement artistique des apprentis musiciens.

Dans l'orchestre, les instrumentistes rassemblés prennent conscience de la valeur d'un toucher de cordes, du timbre et de l'aspect mélodique de tel ou tel instrument...

Outil de formation mais aussi de diffusion, les orchestres se produisent régulièrement et s'intègrent dans des projets interdisciplinaires.

Actuellement, le Conservatoire dispose de trois formations qui travaillent séparément ou regroupées, selon les projets en cours :

- l'ensemble à vent
- l'ensemble des cordes
- l'orchestre dit « des jeunes » – ensemble à « géométrie variable » – qui regroupe tous types d'instruments.

Conditions d'accès :

- avoir une pratique instrumen-

ta préalable (les professeurs auditionnent les personnes intéressées)

- pas de limite d'âge
- pratique accessible dans et hors cursus du conservatoire
- travail hebdomadaire ou dans certains cas par session de quelques mois.

Sans oublier les possibilités d'accueil dans les activités de musique de chambre (petits effectifs d'instruments différents) et de pratiques vocales!

Congés scolaires

Les cours s'arrêtent pendant les vacances d'hiver : du samedi 4 février après les cours au lundi 20 février.



Mardis Musicaux

Mardi 28 février à 20h à l'auditorium de l'espace d'Anglemont

Une heure de musique offerte par les élèves du Conservatoire.

Entrée libre.

Jazz

Vendredi 3 mars à 21h au Triton, dans le cadre de la mission départementale Jazz 93 : présentation de la pièce commandée par Jazz 93 à Vincent Courtois, interprétée par l'atelier jazz du Conservatoire Gabriel-Fauré dirigé par Guilhem André.

Rappel

Le Triton offre la carte Étudiant musicien à tous les élèves des conservatoires et des écoles de musique de l'Ile de France pour bénéficier du tarif adhérent sur tous les concerts.

Piano

Mardi 7 mars à 20h à l'auditorium de l'espace d'Anglemont.

L'association Musica Temporalia, en partenariat avec le Conservatoire, vous invite à un concert.

Des œuvres pour piano de Claude Debussy, Leos Janacek, Henry Cowell, George Crumb, Henri Dutilleux et Gérard Pesson (en présence du compositeur) y seront interprétées par les participants de l'Atelier Répertoire et Pédagogie du Piano contemporain, animé par Martine Joste, ainsi que par les classes de piano du Conservatoire Gabriel-Fauré des Lilas et de l'École municipale de musique du Pré-Saint-Gervais.



Concert du dimanche matin

Dimanche 12 mars à 11h au Théâtre du Garde-Chasse, les professeurs du Conservatoire... et leurs invités en concert dans le cadre des Concerts du Dimanche Matin.

Au programme : Mozart... et ses invités pour quintette à vent et piano.

Théâtre du Garde-Chasse

Tél. 01 43 60 41 89

Théâtre

Vendredi 24 février à 20h45



■ Guantanamo

Guantanamo - Guantanamo. Dans une cage grillagée, deux hommes : un prisonnier afghan et un soldat américain. Deux êtres que tout sépare, liés par une même haine. La représentation sera suivie d'une rencontre-débat avec Amnesty International.

Musiques du monde

Vendredi 3 mars à 20h45

■ Romano Drom



Romano Drom, en romani, « la route tzigane », personnifie le cheminement d'une culture d'une génération à l'autre. Le groupe s'est formé autour d'un père et de son fils qui sillonnent les routes avec leurs compagnons. Complaintes des jours sombres ou hymnes à la fête, leur répertoire brasse les thèmes de la vie des tziganes Olahs de Hongrie avec entrain et conviction.

Festival de jazz Banlieues Bleues (voir détails page 2)

Vendredi 10 mars à 20h30

1^e partie : Thomas Heberer (trompette) et Dieter Manderscheid (basse) « What a Wonderful World ».

2^e partie : Andy Bey quartet
Andy Bey, piano, chant / Paul Meyers, guitare / Kiyoshi Kitagawa, basse / Mark Mc Lean, batterie.

Tarif : 16 € (plein tarif), 12 € (tarif jeunes de 18 à 26 ans, abonnés, comités d'entreprise et groupes de 10 personnes), 10 € (tarif jeunes de moins de 18 ans, étudiants et chômeurs).



Thomas Heberer



Didier Manderscheid



Andy Bey

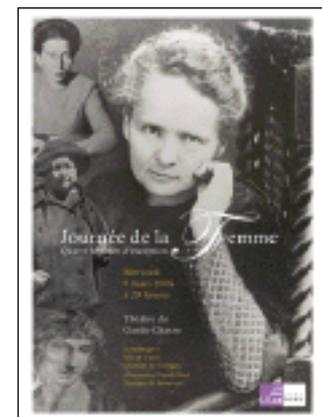
Journée de la femme

Mercredi 8 mars, la ville des Lilas rend hommage à quatre personnages d'exception à l'occasion de la journée de la femme. Une soirée en hommage à Marie Curie, Olympe de Gouges, Alexandra David-Néel et Simone de Beauvoir est organisée à partir de 20h au Théâtre du Garde-Chasse. Chaque personnalité est présentée à travers une exposition, de la poésie, des lectures, des projections, des chansons... Le Conservatoire, le Centre culturel, le Théâtre du garde-Chasse et le Club des Hortensias ainsi que plusieurs associations lilasiennes – Lilas en Scène, Poécité – participent à cette soirée. Le buffet est organisé par Mosaïques Ile-de-France.

Le musée Marie Curie est aussi partenaire de l'opération.

A noter :

- une visite guidée du musée Marie Curie est organisée le 14 mars après-midi.
- Réservations auprès de la Direction de l'Action Culturelle au 01 48 46 07 20.
- le programme détaillé de cette soirée figurera dans le prochain numéro d'Infos Lilas.



Cinéma du Garde-Chasse : les films à l'affiche

Du 8 au 14 février

- *Le Monde de Narnia : chapitre 1 - le lion, la sorcière blanche et l'armoire magique*, aventures fantastiques de Andrew Adamson d'après le roman de Clive Staple Lewis (à partir de 7 ans).
- *Good night, and good luck* (v.o. sous-titrée), drame de Georges Clooney
- *Le Tigre et la neige*, comédie dramatique de Roberto Benigni

Du 22 au 28 février

- *Madame Henderson présente*, comédie dramatique de Stephen Frears
- *Lord of war* (v.o. sous-titrée), film interdit au moins de 12 ans. Drame de Andrew Niccol
- *Loulou et autres loups*, film d'animation de Marie Caillou, Richard McGuire, François Chalet (à partir de 3 ans)

Dimanche 26 février à 17h30

A l'occasion de la 23^e édition du festival de jazz Banlieues Bleues et du concert du 10 mars au Théâtre du Garde-Chasse, rencontre Passeurs d'Images autour du film documentaire *Jungle Blue* de Jacques Goldstein. Projection suivie d'une rencontre avec Jacques Goldstein, réalisateur, Xavier Lemette, directeur de Banlieues Bleues et Pascaline Simar, documentariste.

Du 15 au 21 février

- *Je vous trouve très beau*, comédie dramatique de Isabelle Mergault
- *The Constant gardener* (v. o. sous-titrée), thriller de Fernando Mereilles
- *L'Étoile de Laura*, film d'animation de Piet De Rycker et Thilo Graf Rothkirch (à partir de 5 ans)

Avant-premières

Du 13 au 18 février au gymnase Liberté, l'association Théâtre Obligatoire présente cinq avant-premières du spectacle *Monsieur Armand dit Garrincha*.

Une pièce « sportivo artistique » dont le metteur en scène – Philippe Berling – est Lilasien. Ce monologue est un hommage burlesque au joueur de football mythique Manoel Fransisco dos Santos dit Garrincha. Ce spectacle se joue prioritairement dans les vestiaires de stades, dans les gymnases, dans des lieux sportifs ou, à défaut, dans les théâtres !

Tatiana Chambert, comédienne et chanteuse, n'a strictement rien à voir avec le football. C'est pourquoi elle est l'interprète idéale pour M. Armand, joueur obscur du Junior Olympique qui raconte en long, en large et en travers – surtout en travers ! – comment il sauva la vie du fameux footballeur brésilien Garrincha en refusant de l'affronter en 1955 au Stade Vélodrome.

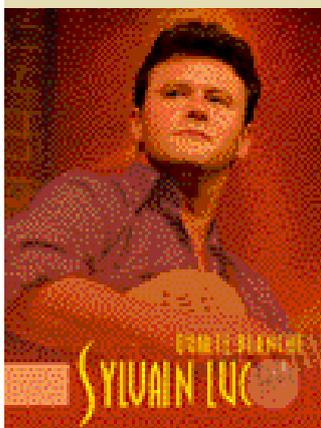
A noter : La compagnie Lilasienne propose aux adolescents du Service Jeunesse une représentation de *Monsieur Armand dit Garrincha* le vendredi 17 février à 14h30. Un débat avec la salle est prévu après le spectacle.

- Une pièce de Serge Valetti
- Théâtre en stade
- Avec Tatiana Chambert dans le rôle de M. Armand
- Mise en scène : Philippe Berling
- Musique : Malo Vallois
- Production : Théâtre Obligatoire
- Séances :
mardi 14 et vendredi 17 février à 20h30,
samedi 18 février à 14h30 et à 20h30
- Le spectacle dure 55 minutes
- Entrée libre



Concerts au Triton

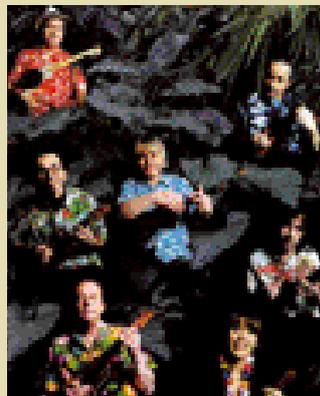
- **Festival Tango Lilas**
 - Debra Russ
 - Mardi 7 février à 21h
 - Kromaquartet
 - Mercredi 8 février à 21h
 - Liber'tango
 - Jeudi 9 février à 21h
 - Linea 13 avec Ka y Son
 - vendredi 10 février à 21h
 - Las Malenas
 - Samedi 11 février



- **Sylvain Luc Solo** (guitare)
Du mardi 14 au samedi 18 février à 21h

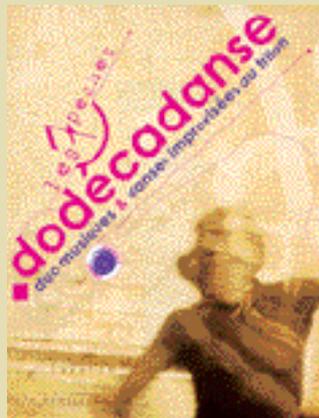
- **Moniomania workshop** (jazz)
Mercredi 22 février à 21h

- **Avatar groupuscule**
Concert en deux parties dans le cadre de la mission départementale Jazz 93.
Jeudi 23 février à 21h



- **Ukulélé Club** (Paris/Hawaï)
Avec Europe Tempo Spectacles
Vendredi 24 février à 21h

- **Dodécadanse** (duo de musiques et danses improvisées)
Les 7 péchés :
la gourmandise
Samedi 25 février à 21h



- **Vincent Courtois solo et Z Quartett**
Concert en quatre parties dans le cadre de la mission départementale Jazz 93.
Vendredi 3 mars à 21h

- **Madomko (world)**
Avec Gimini Music
Samedi 4 mars à 21h

- **DPZ**
Concert en deux parties dans le cadre de la mission départementale Jazz 93.
Jeudi 9 mars

Le Triton
11 bis, rue du Coq Français
Tél. 01 49 72 83 13

Lilas en Scène

Lilas en Scène présente le nouveau spectacle conçu et mis en scène par Myriam Marzouki : *Etre tout choses...*

Représentations d'une performance de poésie « pas spécialement poétique » vendredi 10, samedi 11 et lundi 13 mars à 20h. Un spectacle pour une comédienne-chanteuse, deux musiciens et quelques objets à partir de textes de Georges Perec, Francis Ponge et Nathalie Quintane. Un spectacle composé d'une ouverture, de huit mouvements, de chansons parlées et de chansons chantées. Tout public à partir de 10 ans. Avec Clémence Léauté, Stanislas Grimbert et Nicolas Laferrie.

Etre tout choses est une création de la Compagnie du dernier soir avec le soutien du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Renseignements et réservations :
Lilas en Scène
23 bis, rue Chassagnolle
Tél. 01 43 63 41 61

Goûter gruyère e

Géronimo Siltou, le célèbre souriceau des aventures du même nom dédicacera – en personne – ses livres à la librairie Folies d'Encre samedi 4 mars à 16h autour d'un goûter gruyère.

Ce personnage – héros de livres à lire pour les enfants à partir de 8 ans – est l'auteur de 26 ouvrages. Sa particu-



larité est de donner envie de lire même à ceux qui aiment le moins ça !

Librairie Folies d'Encre
3, rue du Garde-Chasse



Vide grenier de BaLiPa

BaLiPa prépare son 5^e vide-grenier. Exclusivement réservée aux habitants des Lilas et de Bagnolet cette brocante a lieu dimanche 23 avril.

Si vous souhaitez réserver votre emplacement, le prix est de 12€ les 3 mètres linéaires.

Réservation : 06 98 14 73 27
brocante.balipa@free.fr

Balipathèque

Samedi 25 février de 15h à 17h : bibliothèque pour enfants dans les locaux de Lilas-en-Scène.

Lilas-en-Scène
23, bis rue Chassagnolle
Tél. 01 43 63 41 61
Rens : BaLiPa - 06 98 14 73 27

Trouver sa voix à La Villa

Dimanche 12 février, de 11h à 18h, la Villa organise un atelier pour adultes et enfants de plus de 8 ans sur le thème « trouver sa voix ». Animé par Amos Coulanges, compositeur-interprète de guitare classique et professeur de musique, grand spécialiste du chant choral... qui va apprendre aux participants à chanter sous la douche.

Un atelier pour tous les complexés qui pensent chanter faux et apprendront à poser leur voix mais aussi à ceux qui ont envie de passer un dimanche en chansons. 40€ de participation aux frais, déjeuner compris.

La Villa
3, villa Chassagnolle
Tél. 01 43 62 60 58
www.leslilas.net
villa@leslilas.net



Téléthon

Le Comité des Fêtes Lilasien a collecté 5 512 € lors de l'édition 2005 du Téléthon. L'occasion de remercier les commerçants sollicités qui ont participé avec enthousiasme à l'opération, les clubs sportifs toujours

fidèles au Téléthon : l'ESGL, le FC Les Lilas, Les Lilas randonnées ainsi que les nouveaux : le Cercle Sportif Lilas Natation et Roolillalet's.

L'investissement du Comité des Fêtes lilasien est récompensé par la participation et la générosité de tous.

Stage à la Colline Bleue

La Colline Bleue organise, à l'occasion de la première semaine des vacances d'hiver, un stage pour les 5/10 ans sur le thème des flibustiers ou corsaires des mers. Un monde d'aventures extraordinaires pour les enfants qui ne partent pas. Au programme : chasse au trésor, chants marins, réalisation de frégates et de corsaires à l'atelier modelage.

Stage les lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 février de 14h à 17h. Tarif : 60 € goûter compris.

La Colline Bleue
1, cité Saint-Germain
tél. 01 48 43 86 09

Espace Khiasma

■ Exposition prolongée : jusqu'au 11 février, l'Espace Khiasma expose 17h16, photographies d'Olivier Mirguet

En contrepoint de ce travail, une série réalisée au Maroc lève le voile sur les prisons secrètes d'Hassan II par des rencontres

avec les victimes et les lieux de cette répression encore aujourd'hui taboue.

Horaires d'ouverture : du mercredi au samedi de 16h à 20h.

■ **Vêtements customisés**
Dans le cadre de la résidence de la styliste comorienne Sakina M'sa à l'Espace Khiasma, une collecte de vêtements de seconde main est organisée aux Lilas.

Contact / informations :
Ludovic Blanchard
01 43 60 69 72

■ **A noter :**
Début mars, l'espace Khiasma accueille, dans le cadre du Printemps des Poètes, une manifestation autour du thème de « la relecture ». Vidéo, danse, performance et livres sont au rendez-vous. Spectacles en entrée libre du jeudi 2 au dimanche 5 Mars.
Espace Khiasma
15, rue Chassagnolle
Tél. 01 43 60 69 72
Mèl : info@khiasma.net
Pour recevoir le programme et les informations : inscriptions sur www.khiasma.net

Secours Populaire

Seize enfants des Lilas, invités par le comité du Secours Populaire ont passé une journée inoubliable le 18 Janvier dernier à l'occasion du lancement de la campagne du Don'actions

Le matin, au cours d'une croisière sur les bateaux mouches, ils ont pu rencontrer et recueillir les autographes de personnalités et d'acteurs parrains et marraines de l'opération. Parmi eux : Patrick

Poivre d'Arvor, Danielle Gilbert, Robin Renucci sans oublier les candidats de la Star Académie, Jérémy, Pascal, Maud... l'après midi, un spectacle leur était offert au cirque Moréno.

Rappelons que les dons sont une des ressources essentielles qui permettent les actions de solidarité du Secours Populaire (aides alimentaire, vestimentaire, culturelle...).



PPDA (Patrick Poivre d'Arvor) avec les enfants des Lilas.

Galette des anciens combattants

Samedi 7 janvier au gymnase Rabeyrolles, les anciens combattants ont partagé la galette des rois.



De gauche à droite : Christian Lagrange, maire-adjoint, Daniel Guiraud, François Coussin, Président des ACPG-CATM, Charles Sézille-de-Mazancourt, Président de l'UNC



François Coussin, Martine Legrand, conseillère régionale, Charles Sézille-de-Mazancourt, Claude Bartolone, député de la circonscription et Daniel Guiraud

Voir pour eux

Les auxiliaires des aveugles sont des bénévoles qui aident les handicapés visuels à vivre comme les autres. Leur devise : « voir pour eux... agir avec eux ». L'association créée en 1963 recherche des bénévoles prêts à aider les aveugles dans la commune ou ses environs. Ce bénévolat est très souple : chacun consacre le temps dont il dispose et choisit la nature des activités qu'il souhaite exercer. Les auxiliaires d'aveugles 71, avenue de Breteuil 75015 Paris
Tél. 01 43 06 94 30
lesauxiliaires@wanadoo.fr

CGT

L'UL CGT des Lilas a de nouveaux jours et horaires de permanences :

- chaque 1^{er} mardi du mois de 19h à 21h,
- chaque 2^e et 4^e vendredi du mois de 17h à 20h.

UL CGT des Lilas
82 bis, avenue Pasteur

Loto

L'Entente Sportive Gervaisienne et Lilasienne (ESGL) organise un loto dimanche 19 février au gymnase Liberté.

Renseignements :
Tél. 01 43 62 95 85

Le Cercle généalogique

Le Cercle généalogique des Lilas a été créé en septembre 1997. La généalogie est une véritable passion française puisqu'on totalise sur l'hexagone entre 200 000 et 300 000 chercheurs.

Retrouver ses racines

Entrer dans la recherche généalogique, c'est côtoyer l'histoire avec un grand H en même temps que l'on se familiarise avec une foule de gens dont on soupçonnait à peine l'existence. La généalogie est une science pluridisciplinaire qui permet au fur et à mesure de ses recherches de s'initier à l'onomastique (science des noms), à la paléographie (science des écritures anciennes)... et à l'informatique (fouiller le passé avec les outils d'aujourd'hui et d'avenir). On redécouvre les métiers anciens et les traditions de folklore qui permettent de redonner vie à cette « tribu » dont nous sommes issus.

Le Cercle des Lilas se réunit deux fois par mois les mercredis et samedis. Des conférences et des sorties sont organisées en cours d'année. Le programme est à la fois précis et « à la carte », afin de permettre aux adhérents de tous niveaux de travailler ensemble. Ainsi, les débutants commencent par se familiariser avec les méthodes de recherche : les premières sources et le point

zéro; les recherches dans l'état civil; l'ascendance et la descendance; les archives départementales, nationales et le CARAN; les notaires et leurs minutes...

Quant aux plus chevronnés, ils sont invités à faire partager l'expérience et le dynamisme de leurs propres recherches. Des mini-débats peuvent ainsi être organisés sur des sujets qu'ils connaissent bien et qui sont profitables à tous.

Le Cercle des Lilas a proposé de mettre le maximum de données d'état civil à la disposition de la population. C'est pourquoi il a engagé un travail de numérisation des archives municipales – depuis la création de la ville en 1867 – conservées aux Archives départementales à Bobigny. L'aboutissement de ce travail fut la remise – en novembre dernier – au maire des Lilas de 8 250 actes de baptêmes, mariages et décès numérisés. Le service Etat Civil dispose désormais d'un outil performant puisque tous ces actes sont réunis sur 10 cédérom. Il suffit de double cliquer pour qu'apparaisse l'acte demandé par le citoyen. Ce qui évite la manipulation de registres lourds et encombrants qu'on abîme à force de photocopier.



Toute l'équipe du Cercle généalogique autour de Jackie Simondi

Les lignes vertes



Ce mois-ci, nous nous félicitons de la restructuration de deux services municipaux trop rarement présentés dans

le journal municipal et qui tous les jours participent pleinement à la vie de notre ville : le Centre Municipal de Santé et le Service Propreté. Le Centre de Santé, ouvert à tous, offrira désormais en plus de son offre habituelle, une consultation : de Gériatrie-Rhumatologie, de Pédicurie ainsi qu'une évaluation médicale permettant aux personnes âgées de bénéficier de l'aide personnalisée à l'autonomie (APA) en partenariat avec le Conseil général. Une consultation cannabique est également mise en place dans le cadre de la prévention des drogues en partenariat avec l'EPS de Ville-Evrard. Concernant le nettoyage quotidien de notre ville, nous ne pouvons que nous féliciter de la reprise en gestion municipale du nettoyage de la ville et donc de la propreté des Lilas (l'enlèvement des ordures ménagères étant toujours confié à une société privée). Cependant, la propreté de la ville est l'un des secteurs le plus difficile pour les gens qui y travaillent, car souvent, voir toujours dénigré malgré l'engagement de chacun. Que penser d'un trottoir qui vient juste d'être nettoyé et de voir des détritiques jetés par terre à côté d'une poubelle ? ou d'un chien entraîné de crotter à côté de son maître qui ne ramasse pas sous prétexte qu'il paye des impôts !

A ces deux services, et plus particulièrement à leurs agents, quelque soit leur fonction, nous réaffirmons notre soutien dans leur mission de service public, et nous remercions Mr le Maire de partager les restructurations proposées par les élu(e)s Verts et les services en charge de ces dossiers.

Un rappel : à l'heure où en Europe, en Afrique, en Amérique du sud, des femmes deviennent « chef d'état », n'oublions pas Ingrid Betancourt, candidate écologiste à l'élection présidentielle en Colombie de 2001, retenue en otage depuis plus de 1 400 jours...

Valérie BONS, Nicolas Karmochkine, Isabelle OLIVIER-BARBREL, Christophe PAQUIS
Contact 06 03 00 54 72

Groupe socialiste

1936-2006 : le Front Populaire a 70 ans

Un grand bond en avant, il y a 70 ans, le 3 mai 1936, une immense vague d'espoir donne la victoire au Front Populaire. Léon Blum est chargé de former le nouveau gouvernement dans lequel trois femmes entreront. Le 8 juin, les accords Matignon prévoient entre autres : la liberté syndicale, les 40 heures, la nationalisation des usines d'armement, la prise de contrôle de la Banque de France... et les congés payés : quinze jours de repos pour les ouvriers, du jamais vu !

Depuis, d'autres avancées ont eu lieu, toujours dans le combat, souvent remises en cause.

Aujourd'hui, un grand bond en arrière, les acquis d'hier sont contestés, voire supprimés : privatisation, durée du temps de travail, éducation nationale, soins médicaux, contrats de travail,

requalification des ZEP, apprentissage... le tout couronné par une précarité grandissante et une dette publique qui n'a jamais été aussi élevée. Le souffle de 36 est toujours présent et ce, en dépit d'un environnement de plus en plus difficile, de la mondialisation, des délocalisations, du chômage, du mal être des jeunes, du désenchantement des autres, des licenciements... C'est ce souffle, porteur de projets, et ces combats qui nous animeront tout au long de cette année anniversaire que nous vous souhaitons cependant bonne et heureuse.

C. LAGRANGE, A. BAC, J.M. SAUTROT, F. BALTEL, J.M. BERARD, M. DUCHATEAU, D. GUIRAUD, G. LOSER.

Groupe communiste et républicain

Bolkestein, nouvel état d'alerte

Le 29 mai 2005, en rejetant le projet de Traité constitutionnel européen, les Français ont clairement exprimé leur refus des politiques ultra libérales qui, sous couvert de l'Europe, leur sont imposées depuis des années.

La proposition de directive Bolkestein, dont l'objet est de libéraliser totalement le secteur des services, était déjà au cœur du débat référendaire. Pour tenter de désamorcer l'opposition des citoyens, le Président de la République avait alors déclaré que ce texte était abandonné. Bien sûr, il n'en était rien et cette proposition a poursuivi son chemin dans les circuits européens, loin des feux médiatiques. Après d'intenses débats en commissions, voici venu le temps des décisions. Le parlement européen va examiner cette directive en 1^{er} lecture le 15 février. Puis s'instaurera un vote et vient avec le Conseil des ministres qui doit l'approuver dans les mêmes termes.

Or contrairement aux discours officiels, l'attitude de la majorité des députés européens et des gouvernements (y compris celui de la France) montre qu'ils n'ont pas renoncé à imposer un texte qui constitue une véritable machine de guerre contre les systèmes de solidarité et de protection sociale des 25 pays membres de l'Union européenne.

En effet, la directive Bolkestein constitue une incitation aux délocalisations, représente une menace pour les droits sociaux et ouvre la voie au démantèlement des services publics. Elle s'appliquera à tous les services sauf ceux

qui sont déjà libéralisés (finance, télécommunication, transport), les services d'intérêt général rendus gratuitement par l'État (police, armée...) et, après de longues discussions, la santé et l'audiovisuel. Les services d'intérêt économique général, c'est-à-dire les services publics marchands, et tout particulièrement ceux qui sont rendus par les collectivités locales (eau, crèches, cantines...), les secteurs aujourd'hui subventionnés (culture, solidarité...) et les professions encore réglementées seront donc contraints de s'ouvrir à la concurrence.

En favorisant le moins disant fiscal, la directive privera les États et les collectivités locales des moyens nécessaires au financement des services publics.

Mais comme pour la constitution européenne, la mobilisation de tous les citoyens peut faire échec à ce projet, comme les dockers l'ont récemment montré. D'ores et déjà deux manifestations sont prévues à Strasbourg pour faire pression sur le Parlement européen :

- Le samedi 11 février, à l'appel de l'ensemble du mouvement social européen, de nombreux syndicats et de partis politiques,
- Le mardi 14 février, à l'appel de la confédération européenne des syndicats (CES).

Mmes DJERBOUA, GAUDUBOIS, LASNON, LESOU, et Mrs CASAGRANDE, ERMOGENI, MESLIN, PORTMAN.

Conseil municipal du 1^{er} février 2006

Principales délibérations :

- Dénomination du bâtiment municipal situé au 2, av. Waldeck-Rousseau, qui devient l'Espace Jean-Claude RAVETON en hommage au Président de l'Etoile d'Or, décédé le 27 juin dernier.
- Adoption d'une convention du Conseil général portant agrément de la commune pour la mise en œuvre de l'Allocation personnalisée d'autonomie et la promotion de la qualité du service rendu aux personnes âgées.
- Mise en place au Centre municipal de santé d'une consultation de prévention de la toxicomanie cannabique.
- Barème des participations familiales pour l'accueil des enfants en crèche collective.
- Approbation des avenants au marché de travaux relatif à la construction d'un nouveau service de restauration scolaire à l'école Waldeck-Rousseau.

Informations au Conseil :

■ Nouvelle église

Dans le cadre de la reconstruction de l'église c'est le projet B qui a finalement été retenu pour sa capacité à faire évoluer le contenu architectural de son projet afin qu'il s'intègre au mieux dans le paysage urbain. L'évêque Olivier DE BERRANGER est venu rencontrer Daniel GUIRAUD et le cabinet d'architectes ENIA le 26 janvier dernier à l'hôtel-de-ville.

■ Deux élues UDAC déboutées et condamnées par le tribunal

Mesdames FIZAINÉ et CHAVAN, élues d'opposition UDAC, avaient attaqué la ville en justice contre une délibération relative à une modification partielle du POS (d'autres élus UDAC, Messieurs POIRIER et SMADJA, s'étant désolidarisés de cette procédure). Le 19 janvier, le tribunal administratif a signifié son jugement. Il déboute Mesdames FIZAINÉ et CHAVAN de leurs demandes et les

condamne à verser 840 euros (5 510 F) à la commune des Lilas.

■ Le nouveau restaurant scolaire de l'école Waldeck-Rousseau

- La fin des travaux est prévue le 10 février
- la commission de sécurité se réunit le 20 février
- la réception des travaux est prévue samedi 18 mars.
- Coût total des travaux : 544 000 € TTC

Réunion publique :
reconstruction de l'école Calmette
Jeudi 23 février 2006 à 18h
au centre Henri-Dunant
36, bd du général Leclerc

Prochain conseil municipal
Débat d'orientation budgétaire
mercredi 22 février 2006
en mairie, 19h30

Expression libre de l'opposition municipale

*Compte tenu de la scission intervenue au sein de la liste d'opposition municipale UDAC, cette liste est désormais composée de deux groupes séparés, qui disposent dorénavant de deux tribunes libres distinctes.

Liste Vivre aux Lilas

Les Lilas : la ville la plus chère et la plus sale de Seine-Saint-Denis ?

Si l'on en croit les diverses publications spécialisées, Les Lilas seraient désormais la ville où le prix du mètre carré serait devenu le plus difficilement accessible du département. Ce que nombre de Lilasiens, notamment des jeunes couples, souhaitant accéder à la propriété, ne peuvent que déplorer.

Mais il est un triste record que notre ville semble sur le point de battre : celui d'être en passe d'être la ville la plus sale, pour ne pas dire littéralement la plus crasseuse du département. Ironie des temps : il aura donc fallu qu'un maire-adjoint « vert » soit en charge de ce domaine pour que Les Lilas devienne une ville où déjections canines, papiers, détritiques, dépôts d'objets prolifèrent dans tous les quartiers... Il est vrai que l'absence et l'incompétence de l'adjoint vert en question sont dénoncés jusque dans les rangs de la majorité municipale...

La propreté est un droit pour tous les Lilasiens, qu'ils habitent au Quartier des Sentes ou rue Henri-Barbusse, Résidence de l'Avenir ou aux Bruyères, rue de Paris ou place Charles-de-Gaulle... La propreté, c'est aussi un indicateur de premier plan qui indique si une municipalité est plus compétente par les actes que par les discours.

François COSTANTINI

Liste de l'UDAC*

(groupe UDAC maintenu)

Réussir l'avenir de notre département passe par la réussite de nos élèves

Le plan de cohésion sociale mis en place par le Ministre Jean-Louis BORLOO, en août 2005, prévoit l'instauration d'un dispositif de réussite éducative aux villes comprenant des zones urbaines sensibles ou bien des établissements scolaires classés en zones d'éducation prioritaires. Cette mesure permet une approche personnalisée des enfants en difficulté autorisant ainsi la mise en œuvre à leur profit de programmes adaptés sur mesure prévoyant notamment des accompagnements sur les plans sociaux et psychologiques. Cette formule inspirée, entre autres, des exemples en application au QUEBEC, permet d'obtenir de bons résultats d'intégration scolaire. Le succès suppose, bien évidemment, le strict respect de la déontologie et singulièrement le secret professionnel évitant ainsi toute stigmatisation. Une expérience, en ce sens, a été lancée par la Mairie d'EPINAY-sur-SEINE.

Il faudrait que le dispositif ne se limite pas à certaines communes mais soit accessible partout à des enfants se trouvant en situation de difficultés conduisant inévitablement à l'échec scolaire et finalement à l'échec social.

La cible doit donc passer d'une approche globale de territoire à une démarche en faveur des jeunes enfants quels que soient leurs lieux d'habitation ce qui correspondrait d'ailleurs au principe général du droit public français d'égalité devant le service public. Un vœu pourrait être formulé en ce sens par le Conseil Municipal.

Cette action viendrait renforcer l'effort de la ville des Lilas en matière d'aide aux devoirs, instituée par la précédente municipalité et poursuivie par l'actuelle. C'est un chantier prioritaire !

Jean-Claude POIRIER

Liste de l'UDAC *

(groupe lilasien indépendant municipal)

Et maintenant au travail

Tout le monde s'accorde pour dire que l'année 2006 sera productive et malgré le pessimisme ambiant, les faits seront positifs. Pour notre ville, les chantiers ne manquent pas, et je ne parle pas du bétonnage qui s'amplifie.

La propreté de la ville laisse toujours à désirer, la réfection des rues et des trottoirs n'a pas été, loin s'en faut, une priorité, les problèmes relatifs au centre de santé sont toujours à résoudre, les devantures en placoplâtre des commerces éventuels de la ZAC commencent à dater, cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. Pour bien commencer l'année pourquoi ne pas entreprendre un véritable programme d'embellissement de notre ville. Hors période électorale, cela donnerait du moral à tous. A moins que l'on préfère s'acharner à vouloir faire triompher la morosité en disant toujours que c'est la faute des autres...

Mireille BZDIKIAN

Auto/motos

Réf. FEV06.001

Vends CRV Honda 46 000 km toutes options, bleu métal., année 2000 : 13 000 €. Tél. : 01 48 97 10 52

Réf. FEV06.002

Vends Skoda Fabia 07/2001, 41 000 km, révisions régulières : 5 500 €. Tél. : 01 43 60 84 18.

Bonnes affaires

Réf. FEV06.003

Vends unité centrale Packard Bell 2003 - Intel Pentium 4 - 253 ghz - 512 MB Ram - DVD et DVD RW - son stéréo - Ati Radeon 9000 - 6 USB : 300 €. Tél. : 01 48 97 32 84 - mariettaj@club-internet.fr

Réf. FEV06.004

Vends batterie débutant marque La Baguetterie composée d'une grosse caisse + caisse claire + tom alto + tom basse + goliath + cymbale vide + cymbale hit-hat + tabouret : 250 €. Tél. : 01 48 44 77 80 Fulvio.caccia@free.fr

Réf. FEV06.005

Vends ensemble 6 chaises droites en hêtre massif, parfait état : 150 €. Tél. : 06 18 55 43 11

Réf. FEV06.006

Vends armoire de toilette 3 portes, 2 tiroirs, glace neuve : 46 € + manteau beige neuf imitation fourrure T. S : 30 €. Tél. : 01 49 91 94 59

Réf. FEV06.007

Vends congélateur Franca 5 tiroirs : 100 € + TV couleur Sharp 70 cm : 120 € + pied TV chromé : 50 €. Tél. : 01 48 46 59 33

Réf. FEV06.008

Vends jeu Game Cube Time Splitters Future Perfect + télescope + volant PS2, prix intéressants. Tél. : 06 65 11 97 39

Réf. FEV06.009

Vends réfrigérateur Faure bon état avec partie congélateur 1m25 x 0,58 cm : 160 €. Tél. : 06 60 73 73 46

Réf. FEV06.010

Vends machine à écrire portable Olivetti TBE. Tél. : 01 48 91 99 03

Réf. FEV06.011

Vends Gamecube + 1 manette garantie jusqu'au 1^{er} avril : 45 € + tél. Sagem MyV-55 SFR avec chargeur : 35 € + table de cuisine en bois : 25 € + petit meuble : 10 €. Tél. : 06 24 13 07 61

Réf. FEV06.012

Vends paires de chaussures classiques et sport T. 38 : 6 €, prix dégressifs par quantité + 1 paire de bottes T. 39 : 10 €. Ensemble tout cuir, TBE. Tél. : 01 49 42 05 51

Réf. FEV06.013

Vends table de ping pong 153 x 274 : 120 €. Tél. : 01 43 60 40 26

Réf. FEV06.014

Vends salon cuir 3 pièces, 2 fauteuils cuir, 1 banquette 3 places, TBE : 650 €. Tél. : 01 48 97 19 03.

Réf. FEV06.015

Vends écran ordinateur CRT 15 pouces + boîtier ATX 300 W + Carte mère MSI + CPU AMD 1200 hg et ventilateur + barette mémoire PC 3200 S12 Mo + carte graphique MS1 AGP 128 Mo + carte graphique ATI Rodéo 64 Mo + clavier et souris. Prix à déb. Tél. : 06 66 79 37 69. Gilles-legrand@hotmail.fr

Réf. FEV06.016

Vends, cause déménagement, placard + armoire SDB, meubles cuisine, gazinière, écran ordinateur 21 pouces, TV 36 cm, matériels enfants (armoire, poussette double, baignoire, vélo 16 pouces...) : de 10 à 100 €. Tél. : 01 48 45 66 15 (après 18h).

Emplois/services

Réf. FEV06.017

JF habitant aux Lilas cherche à faire heures de ménage, repassage et s'occuper de personnes âgées. Tél. : 01 43 63 79 75

Réf. FEV06.018

Donne cours de guitare et de basse. Tél. : 01 48 44 05 73.

E-mail : julien.cousin@wanadoo.fr

Réf. FEV06.019

Prof certifié anglais donne cours particuliers de 6^e à terminale. Tél. : 01 43 63 11 29.

Réf. FEV06.020

Dame retraitée cherche heures de repassage, travail soigné. Tél. : 01 43 63 97 00

Réf. FEV06.021

Ouvrier qualifié prend tous travaux de rénovation : carrelage, peinture... Tél. : 06 62 78 59 02.

Réf. FEV06.022

Enseignant retraité donne cours ou aides aux devoirs pour enfants jusqu'au CM2 (entre 1h30 et 19h30). Tél. : 06 03 39 45 46.

Réf. FEV06.023

Cherche prof de musique pour enfants, solfège et piano. Tél. : 06 63 82 09 02.

Réf. FEV06.024

Dame avec expérience cherche garde enfants ou sortie école après-midi. Tél. : 06 03 39 45 46.

Immobilier

Réf. FEV06.025

Vends au Pré-Saint-Gervais (immeuble ancien), studio 16 m², 1^{er} étage sur cour, cuisine, SE, WC, chauff. élec., interphone... : 66 000 €. Tél. : 01 43 62 63 52

Réf. FEV06.026

A vendre appart. 4 pièces au Pré-Saint-Gervais, 82,10 m², bon état, belle vue sur Paris, cuisine aménagée, SDB et WC, double living, 2 belles chambres, loggia, cave, emplacement parking SS + 2 parkings extérieurs : 275 000 €. Tél. : 01 48 43 31 93

Réf. FEV06.027

Vends appart. 3 pièces 55 m² avec célier et cave rue Romain-Rolland au dernier étage. Entrée, séjour, cuisine équipée, 2 chambres, WC, SDB, refait neuf en 2003 : 225 000 €. Tél. : 06 29 58 63 31. E-mail : maamesjuba@yahoo.fr

Réf. FEV06.028

Jeune couple ayant boutique aux Lilas, cherche F2 / F3, loyer modéré aux Lilas pour mai. Tél. : 06 62 87 17 19. E-mail : contact@myt-shirt.com

Réf. FEV06.029

Cherche box à vendre. Tél. : 06 80 61 06 16. E-mail : manique-1944@hotmail.fr

Réf. FEV06.030

Box à louer, secteur des Bruyères : 90 €. Tél. : 06 15 15 29 57.

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre Nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre e-mail : _____

Les petites annonces à paraître dans Infos Lilas sont réservées aux Lilasiens, uniquement aux particuliers. Elles sont gratuites. La Rédaction d'Infos Lilas se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans Infos Lilas et/ou sur le site de la Ville.

À retourner à :
Infos Lilas PA - Hôtel de Ville
93260 Les Lilas

Vous pouvez aussi consulter ou passer une petite annonce directement sur le site de la ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

- Emploi/services Bonnes affaires
 Immobilier Auto/moto
 Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :
consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris.

Carnet

**Du 21/12/2005
au 19/1/2006**

Naissances :

Gabriel LECORCHER,
Sarah NGOMA PANZU,
Gaspard POILVET,
Abby-Chad COMPAY,
Achille DEMIREL,
Anthony SAVIGNY-JAQUET,
Kiyana JEAN-BAPTISTE,
Issa HABRI,
Emmanuel BINGUE-SIN,
Saveena MARIE,
Camelia KHEDDACHE,
Christopher GBAGUIDI,
Louise MOREAU

Mariages :

Yalcin BUGU et Tülay CELIK,
Mohamed SAIGH et Aïcha
BRAHMI, Rachid AMARCHE
et Samia HADDOU

Décès :

Josette BONNE
épouse GOUNON,
Jean MOULINAT,
André BUFFET,
Najet LASSOUED,
Camille DEMACON
veuve COURTIER,
Michèle FRACCALVIERI
époux SETTE,
Charlotte BERNARD
veuve BEREZIAT,
Mahmoud BOUHALOUA,
Mauricette COUSIN
divorcée BARBARAY,
Pierre GOUSSET,
Séverin PERZ,
Gabriel FERIGNAC

Mémo téléphonique

- **Hôtel de ville :** 01 43 62 82 02
- **Etat civil :** 01 72 03 17 63
- **Elections :** 01 72 03 17 66

- **CCAS :** 01 41 63 15 70
- **Aides ménagères :**
01 41 63 13 10
- **Centre de Santé :**
01 48 91 29 99
- **Club des Hortensias :**
01 48 46 42 55
- **Service insertion :**
01 41 58 10 91

- **Inscriptions scolaires :**
01 72 03 17 64
- **Facturation scolaire :**
01 72 03 17 65
- **Centre de loisirs :**
01 41 83 00 45
- **Crèche des Bruyères :**
01 43 63 64 69
- **Crèche des Sentes :**
01 43 62 16 45
- **Halte Garderie :**
01 43 62 16 46
- **Maternelle des Bruyères :**
01 43 63 72 88
- **Maternelle Calmette :**
01 43 63 65 72
- **Maternelle Courcoux :**
01 43 63 69 58
- **Maternelle Julie-Daubié :**
01 41 83 19 58

- **Maternelle Romain-Rolland :**
01 41 63 13 81
- **Maternelle Victor-Hugo :**
01 43 63 35 60
- **Primaire Paul-Langevin :**
01 41 83 19 56
- **Primaire Romain-Rolland :**
01 41 63 13 82
- **Primaire Waldeck-Rousseau :**
01 43 62 10 50
- **Primaire Victor-Hugo :**
01 43 63 35 60

- **Service jeunesse :**
01 49 72 74 76
- **Le Point Virgule :** 01 48 97 22 40
- **Le Kiosque :** 01 48 97 21 10

- **Espace d'Anglemont :**
01 48 46 07 20
- **Théâtre du Garde-Chasse :**
01 43 60 41 86
Billetterie : 01 43 60 41 89
- **Centre culturel/
Annexe Henri-Dunant :**
01 43 60 92 88

- **Service des Sports :**
01 48 91 25 08
- **Piscine :** 01 48 91 06 77
- **Parc municipal des sports :**
01 48 43 81 95
- **Espace sportif de l'Avenir :**
01 41 83 29 37

- **Gymnase Jean-Jaurès :**
01 48 10 00 23
- **Gymnase Liberté :**
01 49 72 68 99
- **Gymnase Ostermeyer :**
01 48 10 01 59
- **Gymnase Rabeyrolles :**
01 48 91 06 78

**Direction
du développement durable :**
01 55 82 18 30
Cimetière :
01 43 63 59 49

Vos élus vous reçoivent...

En mairie des Lilas, les permanences des élus ont lieu tous les jeudis, de 18 à 20 heures.

Le Maire et les Maires adjoints reçoivent également sur rendez-vous, selon leur secteur de délégation.

Renseignements au Cabinet du maire : tél. 01 43 62 82 02.

Permanence de votre député, Claude Bartolone, le quatrième vendredi de chaque mois.
Prochain rendez-vous : vendredi 24 février 2006 de 16 heures à 19 heures.

Infos santé

Médecins de garde

**En cas d'urgence
et en l'absence
de votre médecin
traitant composez le 15**

Cabinets de soins infirmiers

■ **12 février et 5 mars**
Cabinet Les Lilas Blancs
Mmes DEVY et FERRAND
30, rue du Coq français
Tél. : 01 43 60 54 20

■ 19 février

Cabinet Henri-Dunant
38/56, bd du Général Leclerc
Tél. : 01 43 60 46 96

■ 26 février

Cabinet de Mme BENAMARA
17/23, rue du 14 juillet
Tél. : 01 49 93 04 97

A noter :

La pharmacie de la porte des Lilas est ouverte tous les jours sauf le samedi de 9h à 20h y compris les dimanches et les jours fériés.

Pharmacie de la porte des Lilas
168, bd Mortier - 75020 Paris
Tél. : 01 43 64 79 98

INFOS LILAS

Hôtel de Ville - 93260 Les Lilas - Tél. 01 43 62 82 02
Internet : www.ville-leslilas.fr

Responsable de la publication : Daniel Guiraud

Rédactrice en chef : emmanuellezerr@leslilas.fr

Rédaction : claireflahaut@leslilas.fr - Christienne Bancier

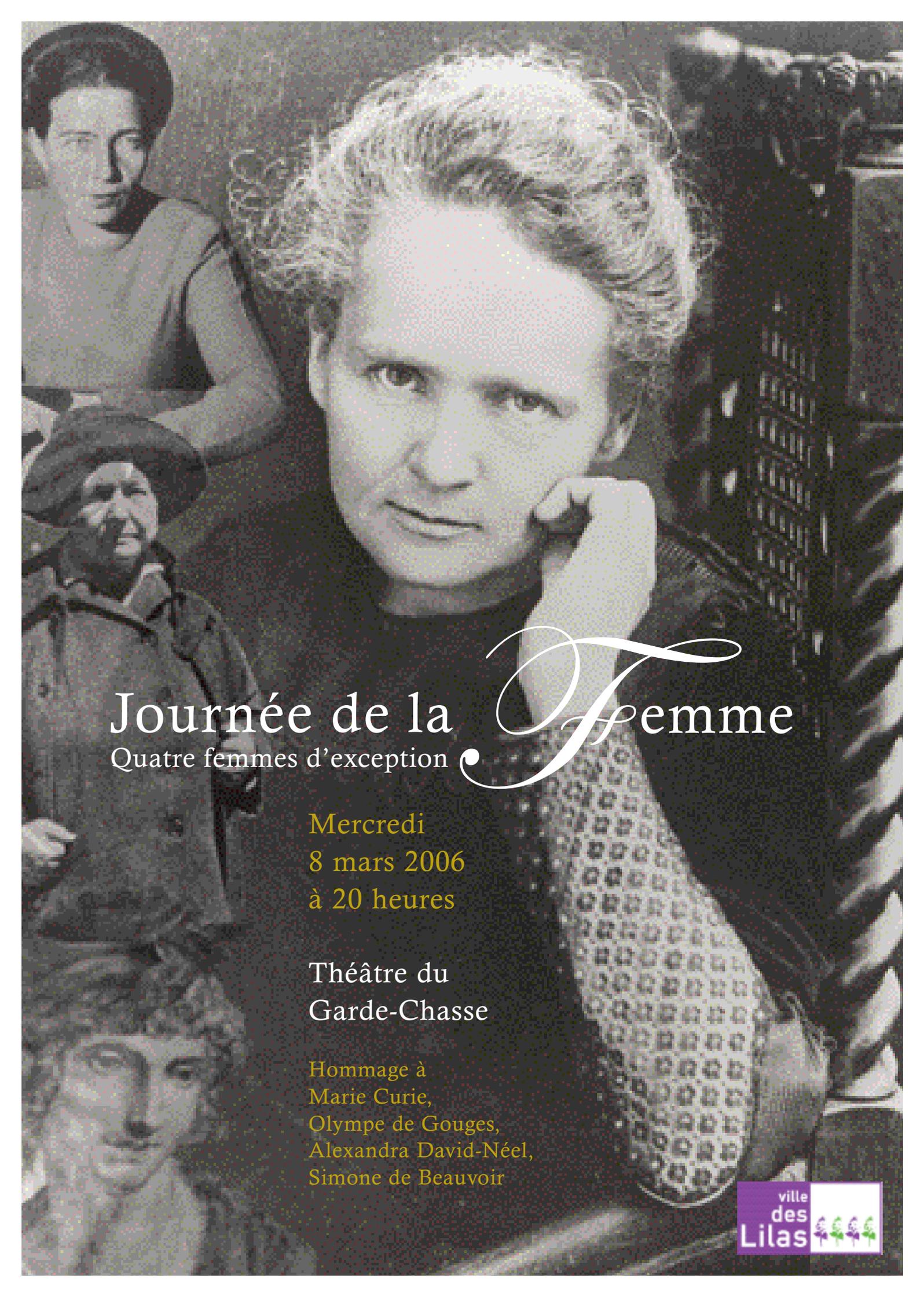
Réalisation graphique : nathaliesimon@leslilas.fr

Photos : Baptiste Belcour, Jean-Philippe Baltel

Impression : J.-M. Barbou

Dépôt légal : août 2002





Journée de la Femme

Quatre femmes d'exception

Mercredi
8 mars 2006
à 20 heures

Théâtre du
Garde-Chasse

Hommage à
Marie Curie,
Olympe de Gouges,
Alexandra David-Néel,
Simone de Beauvoir